



GÉOGRAPHIE, HISTOIRE,
ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉS

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

MASTER DE GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT,
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT (GAED)
2023/2024

**ORGANISATION DES ÉTUDES
ET PROGRAMME DU M1
Semestres 1 & 2**

SOMMAIRE

Table des matières

L'UFR GHES	5
ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DE L'UFR	5
ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE DU M1	5
L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)	6
BIBLIOTHÈQUES	7
GÉOTÉCA	8
UAR RIATE (CNRS, Université Paris Cité)	8
MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT	9
FORMALITÉS D'INSCRIPTION	9
Inscription administrative	9
Inscriptions pédagogiques.....	9
CONDITIONS D'ADMISSION	9
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER (M1 et M2)	9
PARCOURS DE MASTER 2^e ANNÉE	11
MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT 1^{ère} année	15
OBJECTIF DE LA MENTION	15
Objectifs scientifiques	15
Objectifs pédagogiques.....	16
ENSEIGNEMENTS DU M1	17
LES ENSEIGNEMENTS DE M1 DANS LE DÉTAIL	20
NORMES CONCERNANT LE MÉMOIRE DE M1	47
GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT	47
CONTRÔLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES	53
FRAUDE ET PLAGIAT	56
RELATIONS INTERNATIONALES et ERASMUS/SOCRATES	57
PLANS D'ACCÈS	58
GLOSSAIRE	61

L'UFR GHES

Géographie, Histoire, Économie et Sociétés

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DE L'UFR

Directeur : Salem DAHECH
Directrices adjointes : Sabina ISSENHANE, Sylvie WYLER
Président du conseil scientifique : Denis CHARTIER
Responsable administratif : Benjamin MATHIEU
Responsable de scolarité : Gilles PIDARD
Responsable Relations Internationales : Dominique RIVIÈRE
Responsable ERASMUS/SOCRATES et Relations Internationales (Géographie) :
Sophie BAUDET-MICHEL

Courrier : Université Paris Cité
U.F.R. Géographie, Histoire, Économie et Sociétés (GHES) – Case 7001
75205 PARIS CEDEX 13

Localisation : Université Paris Cité
Site PRG
Bâtiment Olympe de Gouges
8 place Paul Ricœur
75013 PARIS

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE DU M1

Directrice du département : Nathalie FAU nathalie.fau@univ-paris-diderot.fr

Responsable du master mention GAED : Nicolas DELBART nicolas.delbart@u-paris.fr

Responsable pédagogique M1 :

- Emilie Lavie : emilie.lavie@u-paris.fr
- Jean-Baptiste Lanne : jean-baptiste.lanne@u-paris.fr

Président du jury de M1 : Nicolas DELBART nicolas.delbart@u-paris.fr

Responsable administrative M1 et Scolarité : Sébastien Thevenet
Master.geographie@univ-paris-diderot.fr

Adresse postale : Université Paris Cité, UFR GHES Case 7001, 75205 PARIS CEDEX 13

Adresse géographique :

Site PRG, Bâtiment Olympe de Gouges, place Paul Ricœur, 75013 Paris
(Métro BNF, Tramway 3A Avenue de France, Bus 62 et 89)

Ouverture au public : du lundi au vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 16h sauf le mercredi après-midi
Tél : 01 57 27 71 62

Le **site internet** de l'université Paris Cité
est une mine d'informations :

[Université Paris Cité | Bienvenue à Université Paris Cité \(u-paris.fr\)](https://u-paris.fr)

Vous trouverez des informations sur :

- **vos études** (formations, inscriptions, DEVU, résultats d'examens, ressources pédagogiques, orientation...)
- **la vie étudiante** (associations, culture, service social, santé, sport...)
- **les ressources informatiques et le portail ENT**

L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'université Paris Cité met à la disposition des étudiants un espace numérique de travail (ENT) qui permet à chaque étudiant d'accéder, depuis un ordinateur personnel ou d'un smartphone, à de nombreux services :

- . Mise à disposition d'une adresse de messagerie
- . Consultation du dossier étudiant
- . Catalogue en ligne et ressources électroniques (livres et revues en texte intégral, ...) de la Bibliothèque
- . Cours en ligne (Moodle) [Moodle Université Paris Cité \(u-paris.fr\)](https://u-paris.fr)
- . Nombreuses informations concernant les formations : informations générales de type « réunion de rentrée », salons, dates d'inscription pédagogique, emploi du temps, calendrier des examens, listes des UE libres, modalités des contrôles des connaissances, résultats d'examens (webnotes), informations culturelles etc.

Ces informations sont mises à jour régulièrement.

Pour accéder à l'ENT :

activez votre compte : [Activer votre compte étudiant Université Paris Cité | Université Paris Cité \(u-paris.fr\)](https://u-paris.fr)

Un nom d'utilisateur « *login* » est alors attribué avec la possibilité de choisir son *mot de passe* et une adresse de messagerie du type : prénom.nom@u-paris. (vous pouvez rediriger cette adresse électronique vers votre adresse personnelle).

Une fois le compte activé il faut cliquer sur l'onglet « votre UFR » et toutes les informations sur votre formation vous seront accessibles.

BIBLIOTHÈQUES

La Bibliothèque Universitaire vous propose des collections papier et électroniques en Sciences, le des thématiques de la géographie humaine et physique, abordées dans le cursus GAED.

Sur le site de l'université :

La Bibliothèque des Grands Moulins

<https://u-paris.fr/bibliotheques/>

Vous y trouverez les liens vers [le catalogue en ligne des bibliothèques](#), les revues électroniques et les ressources électroniques (en lettres et sciences humaines, en sciences et en santé).

Infos pratiques :

Bâtiment Grands Moulins, Aile B

5 rue Thomas Mann Paris 13^{ème}

Ouverture : le lundi de 11h à 20h ; du mardi au vendredi de 9h à 20h ; le samedi de 11h à 19h

Fermetures aux vacances de Noël et d'été (précisions sur le site internet).

270 000 documents (livres, thèses et cartes), 15 000 livres électroniques

410 revues papier, 17 000 revues électroniques

3150 DVD (Documentaires et fictions)

25 bases de données en ligne : presse, dictionnaires et encyclopédies, bases de données bibliographies ou texte intégral.

Services : 1400 places assises, 9 salles de travail en groupe, prêts à domicile (ouvrages, DVD), réservation et prolongation des documents empruntés, renseignements bibliographiques, photocopies, impressions...

Inscription sur présentation de la carte d'étudiant, consultation sur place des documents audiovisuels depuis les bases de données, prêt entre bibliothèques, etc.

Bibliothèque de l'Institut de Géographie (Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne)

Institut de Géographie, 191 rue Saint Jacques, 75005 Paris

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, le samedi de 9h à 13h (à partir de septembre)

Horaires réduits : vacances universitaires, du lundi au vendredi de 9h à 17h

Fermeture : 2 semaines en hiver, 1 semaine au printemps, en août.

La bibliothèque de géographie accueille les géographes, enseignants-chercheurs et les étudiants à partir de niveau L3 des universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université et Paris Cité. Pour les ouvrages qu'elle est la seule à posséder, elle accueille les autres publics sur justificatif de travaux. Outre ses ressources électroniques (plusieurs milliers), elle propose une collection de plus de 120 000 ouvrages en géographie et 100 000 feuilles de cartes. Elle possède environ 5 000 titres de périodiques sous forme papier, vivants ou morts.

GÉOTÉCA

Responsable de GéoTéCa : Paul PASSY paul.passy@u-paris.fr et Véronique Michot veronique.michot@u-paris.fr

Localisation : 7^{ème} étage du bât. Olympe de Gouges, salle 706 et 705 (accès par badge)

Site internet : <https://geoteca.u-paris.fr/>

Contact : geoteca@univ-paris-diderot.fr

GéoTéCa est une plateforme de l'Université Paris Cité qui permet aux utilisateurs (chercheurs, doctorants, et **étudiants en Master 1 et 2**) d'avoir accès aux outils d'analyses de données en télédétection, SIG, statistique, lexicométrie, traitement de l'image. Cet espace d'échange et de travail offre l'accès à de nombreux équipements : ordinateurs, logiciels, matériel de terrain, livres et revues. En plus des responsables, l'équipe est composée d'un ingénieur d'étude en traitement, analyse et représentation de l'information spatiale, Cathy Chatel, ingénieure de recherche (à 50%), et Isabelle Marchand, technicienne (à 50%).

Qui peut travailler au GéoTéCa ?

Les doctorants, chercheurs, et ingénieurs des laboratoires partenaires ainsi que les étudiants de M1 ou M2 en stage ou en mémoire s'il appartient à l'un des laboratoires partenaires de GéoTéCa et s'il juge que votre mémoire de M1 le nécessite, votre responsable de mémoire de M1 peut demander votre accueil à GéoTéCa lors du 2nd semestre.

UAR RIATE (CNRS, Université Paris Cité)

Directeur d'unité : Renaud Le Goix renaud.legoix@u-paris.fr

Directrice-adjointe : Marianne Guérois guerois@parisgeo.cnrs.fr

L'UMS **Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement, l'observation et la cohésion des territoires européens** (RIATE) intervient en soutien à la recherche en développant des savoir-faire et compétences pluridisciplinaires dans le cadre de participation à des projets et des expertises, d'une part sur les méthodes et outils pour l'analyse territoriale ; d'autre part pour la diffusion et le partage des savoirs faire et des connaissances des sciences de l'information géographique, et scientifique et technique associée. Cette unité a participé, depuis 2002, à de très nombreux projets européens, pour lesquelles elle a développé une expertise importante (dans le cadre du programme ESPON). Les activités de l'UAR RIATE s'inscrivent dans une démarche de recherche reproductible favorisant la production et la diffusion de données et des méthodologies libres et open source, avec une expertise ancrée dans le champ des humanités numériques.

Pour les publics étudiants, l'UAR RIATE a développé et maintient l'outil d'initiation à la cartographie thématique Magrit (<http://magrit.cnrs.fr>). Elle développe, avec ses ingénieurs, de nombreuses applications géomatique opensources, notamment sous R, dans le cadre du Riatelab (<https://github.com/riatelab>). Elle accueille chaque année un ou deux étudiants de master en stages (parcours Géoprisme ou Carthagéo, ces offres de stage sont annoncées au premier semestre sur les projets en cours), et des chercheurs ou enseignants-chercheurs en « résidence » sur des questions méthodologiques et du développement. Ses ingénieurs interviennent aussi dans les formations géomatiques dispensées à l'Université Paris Cité.

Contacts : Renaud Le Goix ou Marianne Guérois <http://riate.cnrs.fr/>

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT

FORMALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription se déroule en deux temps :

- **Inscription administrative** avec paiement des droits universitaires et retrait de la carte d'étudiant DEVU « Direction des Études et de la Vie Universitaire ».
- **Inscription pédagogique** et choix des enseignements (Scolarité d'UFR)

Inscription administrative

[L'inscription administrative | Université Paris Cité \(u-paris.fr\)](#)

Inscriptions pédagogiques

L'inscription pédagogique est obligatoire et se fait auprès de la scolarité de l'UFR GHES (salle précisée lors la réunion de rentrée).

Une réunion d'information est organisée pour les étudiants de M1, début septembre. Cette réunion a pour objet de présenter le cursus des masters, l'organisation des enseignements, la distribution des emplois du temps, de donner des conseils sur le choix des enseignements à option, de préparer les inscriptions pédagogiques.

L'inscription pédagogique a lieu quelques jours après la réunion d'information.

Elle permet à chacun de construire son emploi du temps en fonction des obligations liées au cursus choisi, des choix d'enseignements libres et des horaires.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès en master est possible pour tous les étudiants titulaires d'une licence de Géographie ou tout diplôme reconnu comme équivalent, sous réserve de répondre aux dispositions prévues pour l'entrée en Master (voir modalités plus loin page 11 de cette brochure, spécifique à chaque parcours). Pour les étudiants originaires d'autres disciplines, l'admission en master se fait par un jury composé d'enseignants-chercheurs de chaque parcours sous la présidence du responsable de mention. Les règles communes sont définies par ce jury, qui précise l'orientation par parcours pour chaque étudiant. À priori, le recrutement concerne les étudiants géographes et il sera largement ouvert à d'autres disciplines (géologie, sociologie, écologie...) existant à l'université Paris Cité et ailleurs en France et à l'international.

L'accès en master n'est pas automatique. Une sélection est organisée différemment selon le choix de parcours de master 2 (loi du 19/12/2016). Les modalités de cette sélection sont définies par parcours au moment de l'entrée en master. (Voir page 11 les conditions déterminées par chaque parcours).

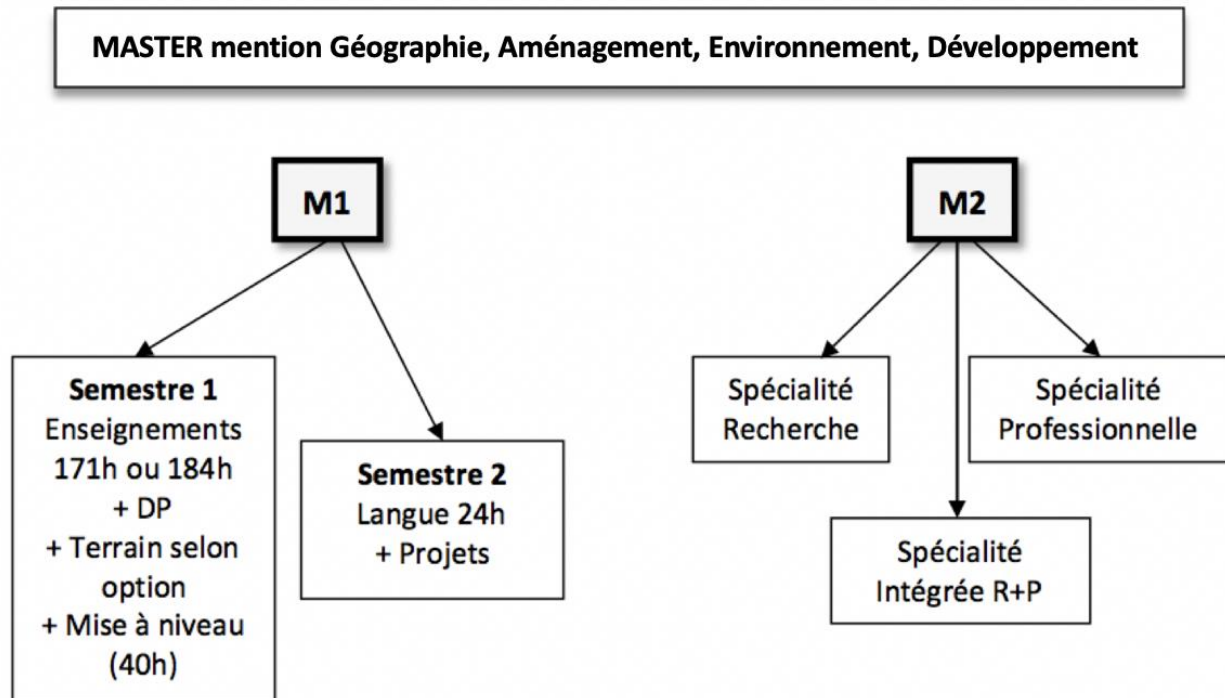
Le département de géographie offre, en master 2^e année (M2), 6 parcours.

Chaque parcours de M2 organise le recrutement et l'admission des étudiants, dès l'entrée en 1^{ère} année. Suite à ce recrutement, les étudiants pourront suivre l'ensemble des 4 semestres de formation du parcours du master pour lequel il a été recruté. La réussite à l'ensemble des ECTS de la première année (M1) est nécessaire pour passer en M2. Tout changement de parcours nécessite une nouvelle sélection à la fin du M1.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER (M1 et M2)

La mention est organisée sur 4 semestres, de telle sorte que les enseignements fondamentaux se placent au 1^{er} et 3^e semestres et les travaux personnels des étudiants et les stages¹ (en entreprise ou en laboratoire de recherche d'accueil) au cours des 2^e et 4^e semestres.

SCHÉMA GÉNÉRAL DU MASTER DE GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT



La première année (M1) correspond pour l'essentiel à des fondamentaux que les étudiants doivent acquérir pour poursuivre dans l'un des parcours de la mention. Ces enseignements sont organisés en 6 unités d'enseignements (UE), 4 UE au premier semestre et 2 UE au deuxième semestre. Le premier semestre est consacré aux enseignements alors que le second semestre est consacré à la réalisation d'un projet d'initiation à la recherche ou d'un projet de stage (en France ou à l'étranger)².

Une mise à niveau (UE0) est proposée à l'ensemble des étudiants désireux de parfaire des lacunes dans l'un ou l'autre des champs de compétences enseignées pendant le master GAED. Cette mise à niveau doit permettre aux étudiants de faire un bilan de leurs compétences, de bénéficier d'ateliers permettant de combler rapidement les lacunes les plus importantes et d'obtenir des conseils pratiques pour organiser le rattrapage de compétences ne pouvant être comblées en quelques jours.

Une partie des enseignements du 1^{er} semestre est mutualisée à l'ensemble des étudiants du master, ce qu'on appelle le tronc commun. Il est composé de 2 Unités d'enseignement : UE1 (Démarche scientifique en géographie) et UE2 (Méthodes et outils). Les autres UE (UE3, UE4, UE5 et UE6) sont à choisir en fonction du parcours choisi mais aussi en fonction de l'orientation souhaitée vers le M2.

¹ Ne pas confondre les stages en entreprises et les déplacements pédagogiques sur le terrain.

PARCOURS DE MASTER 2^e ANNÉE

Modalités de sélection à l'entrée du M1

► Carthagéo

Site du Master

Diplôme en partenariat avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'École Nationale des Sciences Géographiques (ENSG)

Responsable Paris 1 Panthéon-Sorbonne : Antonine RIBARDIERE et Joël BOULIER

Responsable université Paris Cité : Christine ZANIN (christine.zanin@univ-paris-diderot.fr)

Responsable ENSG : Nicolas PAYET

Capacité d'accueil Université Paris Cité : 6 étudiants (promotion de 21 étudiants).

Conditions d'admission : La spécialité CARTHAGÉO est un parcours indifférencié, recherche et professionnel. L'admission au master se fait à l'entrée du M1 en deux étapes : la réalisation d'un dossier lors de l'inscription et le passage de 2 épreuves de sélection (une épreuve de statistique et une épreuve de cartographie/sémiologie graphique). Les épreuves sont organisées conjointement par les 3 établissements partenaires et ont généralement lieu la 3^{ème} semaine de juin.

L'année de M1 est à suivre avec l'ensemble des étudiants de la promotion GAED de l'Université Paris Cité dans un parcours CARTHAGÉO spécifique. L'année de M2 se passe avec les étudiants de la spécialité CARTHAGÉO des 3 établissements partenaires.

Pré-requis : Licences conseillées : Géographie, Géomatique, Sciences de la Terre-Environnement, Aménagement, etc.

Modalités de recrutement : par la procédure e-candidat et la réussite aux 2 épreuves de sélection.

Dossier : 1 dossier avec CV, lettre de motivation expliquant le projet professionnel et son adéquation avec la formation et relevés de notes des années de Licence.

► Dynamique des Milieux et Risques (DYNARISK)

Site du Master

Co-accréditation entre les universités Paris Cité, Panthéon-Sorbonne (Paris 1) et Paris-Est-Créteil (UPEC)

Responsable : Gilles ARNAUD-FASSETTA (gilles.arnaud-fassetta@u-paris.fr)

Capacité d'accueil Université Paris Cité : 15

Conditions d'admission :

Prérequis : Licences conseillées : Géographie, Bio-géo-hydro-sciences, Environnement ;

Critère 1 : Projet professionnel (adéquation du projet professionnel avec les finalités de la formation demandée) ;

Critère 2 : Compétences (acquisition de compétences et de connaissances en géographie, bio-géo-hydro-sciences et environnement indispensables à la poursuite en Master) ;

Critère 3 : Niveau dans la matière (seront examinées les notes acquises par les étudiants, qui devront être dans le premier tiers des notes de la formation ou > 13/20 dans les modules de géographie physique).

Modalités de recrutement : par la procédure Mon Master

Dossier : 1 dossier avec CV, lettre de motivation expliquant le projet professionnel et son adéquation avec la formation et relevés de notes de la licence et du M1.

► Dynamiques des pays émergents et en développement (DynPED)

Site du Master

Co-habilitation avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et AgroParisTech.

Responsable master et Responsable filière recherche : Laurent Faret faret@u-paris.fr

Responsable filière professionnalisante : Nathalie Fau nathalie.fau@u-paris.fr

Capacité d'accueil Université Paris Cité : 15

Conditions d'admission : Admission sur dossier à la fin de la 3^e année de Licence. Le master "Dynamiques des pays émergents et en développement" offre une formation structurée en deux filières, recherche et professionnelle, consacrées aux dynamiques des pays émergents et en développement. Orienté vers les métiers liés au développement (agences internationales, bureaux d'experts, ONG), il a pour but d'offrir à la fois une solide formation théorique, méthodologique et technique, appuyée sur la réalisation de séjours de recherche ou de stages hors d'Europe. Cette démarche permet aux étudiants de se former en deux ans aux pratiques de recherche et d'expertise dans les pays émergents et en développement, avec une attention particulière pour les méthodes et outils (pratiques du terrain, enquêtes, traitement des données, cartographie, SIG, etc.). L'approche territoriale, concernant les enjeux urbains, ruraux ou d'environnement, privilégie l'étude ou la mise en œuvre de projets inscrits à des échelles locale ou régionale, ce qui fait la spécificité de cette formation dans le champ des études de développement.

► Espace & Milieux : Territoires écologiques

<http://espace-milieux.fr/>

Parcours commun à l'UFR GHES (Mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement) et l'UFR SDV (mention Risques et Environnement)

Responsables : Étienne GRÉSILLON et François BOUTEAU (direction.espace.milieux@gmail.com)

Bureau : salle 307, Bâtiment Olympe de Gouges, place Paul Ricœur, Paris 13^{ème} Tél. : 01 57 27 58 96

Capacité d'accueil Université Paris Cité : 16 étudiants répartis entre la mention GAED et la mention Risques et Environnement.

Modalités de recrutement : par la procédure e-candidat. **Conditions d'admission :** Admission sur dossier et entretien à la fin de la 3^e année de licence.

Les critères d'admission sont les suivants :

- Adéquation de la lettre de motivation avec les enseignements et les débouchés de la formation demandée.
- Relevé de notes avec des critères de sélection s'appliquant aux enseignements relevant du champ de l'environnement ou d'autres champs (sociologie, anthropologie, économie, droit, histoire, journalisme...) si le candidat explicite les raisons du changement de parcours.

Le master « Espace et Milieux : Territoires écologiques » prépare des professionnels de l'environnement. Formation généraliste, elle prend en compte la gestion de l'espace qu'il soit agricole, urbain, périurbain, forestier, sa dimension paysagère, l'utilisation des ressources. Elle étudie les types de contraintes et leurs places dans les politiques d'aménagement pour la meilleure adéquation/adaptation des activités humaines et traite aussi de risque, de leurs coûts, de leur mode de prise en compte pour une prévention et une préservation efficace. Créé en 1986, le master a su s'adapter aux évolutions de la société en actualisant régulièrement son programme. Il propose aujourd'hui la formation **initiale**, **continue** et en **alternance**.

Le master forme des personnels susceptibles d'intervenir où s'expriment un besoin de concepteurs ou de chargés d'études dans le cadre d'études d'impacts sur l'environnement, de plans de gestion écologiques, de travaux de diagnostic ou d'évaluation de performance environnementale, d'aménagements urbains ou périurbains, de la mise en valeur et la gestion des zones sensibles... en bureau d'études, dans des organismes ou des départements d'entreprises en relation avec la gestion de l'environnement et des territoires. Le master offre aussi des débouchés vers des études doctorales.

► Géoprisme

<https://mastergeoprisme.wordpress.com/>

Co-habilitation avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Responsable Université ParisCité : Renaud LE GOIX renaud.legoix@u-paris.fr

Responsable (Paris 1) : Clarisse DIDELON-LOISEAU

Capacité d'accueil université Paris Cité : 8

Conditions d'admission :

L'admission se fait en M1, et en M2. Admission sur dossier. Le dossier est composé d'un CV, des relevés de notes des années antérieures, d'une lettre de motivation, et d'un projet de recherche ou projet professionnel. La formation privilégie les candidatures avec une formation initiale en géographie et aménagement, même si des parcours pluridisciplinaires peuvent être considérés.

Les critères d'admission sont les suivants :

- Adéquation du projet professionnel avec les finalités de la formation demandée.
- Acquisition de compétences et de connaissances indispensables à la poursuite en Master.
- Relevé de notes, avec des critères de sélection s'appliquant en particulier aux enseignements relevant des champs disciplinaires suivants Analyse Spatiale et Statistiques ; Géomatique ; Épistémologie ; Géographie urbaine et rurale ; Études urbaines ; Géographie politique du Monde contemporain ; Géographie économique ; Économie Spatiale ; ou tout enseignement équivalent.

► Télédétection et Géomatique Appliquées à l'Environnement (TGAE)

Site du Master

Convention de partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Responsable : Nicolas DELBART (nicolas.delbart@u-paris.fr)

Capacité d'accueil Université ParisCité : 10

Conditions d'admission :

Prérequis : Licences conseillées : Géographie, Géomatique, Sciences de la Terre, Environnement ;

Critère 1 : Compétences et connaissances en géographie ou en environnement, en télédétection, en SIG, associées à des compétences relevant du traitement de données quantitatives (mathématiques, et/ou statistiques et/ou télédétection et/ou géomatique), et/ou des sciences exactes (physique) et de l'informatique ;

Critère 2 : Niveau dans les matières précitées (seront examinées les notes acquises par les étudiants ;

Critère 3 : Motivation et projet professionnel (adéquation du projet professionnel avec les finalités de la formation demandée).

Dossier : 1 dossier avec CV, lettre de motivation expliquant le projet professionnel et son adéquation avec la formation ainsi que les relevés de notes depuis la L1.

Pour plus d'informations sur ces différents parcours :

[Géographie, aménagement, environnement et développement - Ametys Campus - UParis \(u-paris.fr\)](#)

Les étudiants souhaitant s'inscrire en M2 dans le parcours Aménagement et Développement Local (ADL) du master MECI peuvent faire un M1 de Géographie en choisissant les enseignements qui les y préparent (bloc de spécialisation : Villes et Europe). Pour plus d'informations :

[Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention parcours Aménagement et développement local - Ametys Campus - UParis \(u-paris.fr\)](#)

DÉBOUCHÉS

L'insertion professionnelle dans les différentes spécialités est en partie orientée vers l'enseignement supérieur et la recherche (Enseignants-chercheurs, chercheurs, Ingénieurs de recherche et Ingénieurs d'étude), avec de très bons résultats pour ceux qui ont poursuivi en doctorat. Mais les masters sont très largement orientés vers une insertion dans les métiers du parapublic auprès d'organismes et d'agences, d'ONG et du secteur privé (transports, édition, environnement). Il s'agit notamment de fonctions de chargés d'études, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de chargés de missions, des métiers de l'ingénierie de l'information géographique et de la modélisation des données géoréférencées et de la géomatique, des métiers de l'édition et des fonctions nécessitant une expertise territoriale et environnementale (auprès d'organismes nationaux). En termes de débouchés professionnels, on peut citer notamment : Enseignant du Supérieur et chercheur dans les organismes de recherche (CNRS, IRD, IRSTEA, INRA, INED, Muséum...) ; Enseignant du Secondaire ; Ingénieur d'étude et de recherche dans un laboratoire ou bureau d'étude ; Expert dans la gestion de l'environnement ; Ingénieur en cartographie, SIG, télédétection et géomatique ; Chargé d'étude en analyse spatiale, aménagement, environnement ; Fonction publique territoriale (France, Union européenne) ; Chargé de mission ; Assistance à maîtrise d'ouvrage (aides à montage de projet) ; Chargé d'étude en géomarketing ou audit territorial ; Attaché dans des Services d'aménagement ou d'environnement (Collectivités territoriales, Chambres d'agriculture, Agence de l'eau...) ; Chargés de missions dans les organismes s'occupant des espaces protégés (Parcs, Réserves...) et de la gestion forestière (ONF, IDF), ainsi que de la biodiversité (OFB).

Pour découvrir le **large éventail des débouchés en géographie**, vous trouverez **plusieurs témoignages d'anciens étudiants** en géographie et notamment de l'Université Paris Cité sur :

- <http://www.dailymotion.com/GeoParisDiderot>

- ou <http://www.youtube.com/GeoParisDiderot>

L'enseignement constitue également un des débouchés importants des études de géographie.

De nombreux concours de la fonction publique existent en dehors de ceux de l'éducation nationale et les étudiants peuvent les préparer à tous les niveaux de leurs études.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT

1^{ère} année

(Code diplôme OMAGA04)

OBJECTIF DE LA MENTION

L'objectif de la formation dispensée en master 1 mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement est de répondre aux besoins des étudiants : à la fois une formation large permettant de consolider les acquis généraux en géographie et une spécialisation approfondie pour ceux qui veulent s'insérer dans la vie professionnelle ou poursuivre leur recherche en géographie.

L'année de M1 (semestres 1 et 2 du master) est dédiée à l'acquisition des savoirs fondamentaux communs : approches géographiques des relations espaces-sociétés, épistémologie et méthodes de base de la discipline. Elle vise à former les étudiants de manière transversale. Cette première année comprend donc un tronc commun obligatoire. Elle offre une large palette d'enseignements en matière d'approfondissements thématiques et d'outils nécessaires à la poursuite en 2^e année de master, quel que soit le parcours choisi.

Objectifs scientifiques

La géographie constitue une discipline carrefour, ouverte à la fois vers les sciences sociales et vers les sciences naturelles.

D'un point de vue épistémologique, l'ouverture de la géographie aux autres sciences ne peut être véritablement efficace que si les géographes sont d'abord capables de définir ce qui fonde leur identité, tant sur le plan théorique que sur le plan institutionnel ou opérationnel. Tous les parcours de la mention géographie apportent donc une contribution à la mise en place d'un module commun d'épistémologie de la géographie et de démarche scientifique qui sera dispensé au premier semestre de M1.

D'un point de vue méthodologique, les dynamiques des systèmes naturels, tout comme des systèmes sociaux, ont en commun deux variables, l'espace et le temps, qui se déclinent à plusieurs niveaux scalaires, selon la nature des composantes et des interactions du milieu qui seront étudiées (la notion de milieu pouvant s'entendre aussi bien dans le domaine social que dans le domaine environnemental). Même s'ils les appliquent à des objets de natures très différentes, tous les géographes réunis dans cette mention partagent un intérêt commun pour un socle d'outils et de méthodes spécifiques (cartographie, analyse spatiale, statistique multivariée, techniques d'enquêtes, télédétection, analyse systémique...). Cette unité méthodologique sera valorisée par la mise en place d'un autre module commun d'outils et méthodes, également placé au premier semestre de M1.

D'un point de vue opérationnel, enfin, on retrouve dans chacun des parcours de cette mention un intérêt partagé pour la recherche d'applications répondant à une demande sociale, que ce soit en termes de gestion et de prévision des risques, de recherches sur le développement durable, d'analyse des processus de ségrégation socio-spatiale, de développement d'outils intégrés pour l'observation et la représentation de l'évolution des sociétés et de leur espace. Cette préoccupation concerne les différents parcours qui composent la mention et il y a un intérêt évident pour tous les parcours à mettre en commun leurs carnets d'adresses, leurs associations d'anciens étudiants ou leurs réseaux d'échanges européens dans le cadre d'un secrétariat commun.

La mise en place d'une mention intitulée « *Géographie, Aménagement, Environnement, Développement* » répond à un double souci de lisibilité et d'efficacité qui est indispensable dans le

contexte de mise en place de réseaux européens et internationaux d'enseignement et de recherche. Pour tous les parcours réunis dans cette mention, la géographie est le point de départ (tronc commun du premier semestre de M1) et non pas le point d'aboutissement (diversité des options proposées en M2) d'une démarche scientifique ouverte et pluridisciplinaire.

Objectifs pédagogiques

La vocation de cette mention est de former des chercheurs et des acteurs professionnels capables d'analyser les multiples aspects, le plus souvent complémentaires et interactifs, des espaces que les sociétés façonnent et sur lesquels elles interviennent, à des échelles spatiales et temporelles différentes. Centrée en géographie, cette formation est aussi délibérément ouverte à des échanges avec d'autres disciplines, échanges déjà mis en pratique, ce qui devrait permettre aux étudiants de bénéficier des meilleurs contacts, tant du côté des sciences sociales (sociologie, économie, démographie, philosophie ou histoire) que des géosciences (biologie, sciences de la terre) et des sciences exactes (mathématiques, physique ou informatique), en fonction de leur projet personnel. Les différentes équipes enseignantes des parcours proposeront et faciliteront ces interfaces, sous forme de séminaires ou de participations croisées à d'autres formations. Les stages de terrain auront plusieurs finalités selon le parcours choisi, mais ils constitueront toujours une étape cruciale du parcours de formation. Une évaluation très rigoureuse des stages de terrain sera systématiquement réalisée, à la fois sous forme écrite et orale.

L'analyse critique des sources documentaires fera également l'objet d'une évaluation systématique (réalisation de bibliographie, notes de synthèse, etc.) et sera associée à une formation à l'écriture scientifique et à la pratique des langues étrangères.

Le traitement statistique et cartographique des données constituera une étape indispensable dans l'ensemble des formations et constitue un point fort de tous les parcours, même lorsque ce n'est pas leur finalité principale.

Les stages en entreprise ou en laboratoires de recherche constituent une étape clé de la formation dotée d'un poids très élevé en ECTS. Des modules de professionnalisation divers (c'est-à-dire par exemple, de conduite de projet) permettront de théoriser les pratiques effectuées au cours des stages.

La mobilité internationale est encouragée car elle constitue actuellement une étape indispensable. On insistera donc sur la pratique des langues étrangères (obligatoire dans la maquette).

ENSEIGNEMENTS DU M1

Les enseignements grisés correspondent à des enseignements à choisir entre plusieurs possibilités. Ils doivent être enregistrés auprès du responsable de la scolarité du Master (Sébastien Thévenet), le plus rapidement possible en début d'année. Le choix des UE libres doit faire l'objet d'une discussion avec les responsables de parcours.

UE	Intitulé de l'enseignement	Type d'ens.	Volume horaire étudiants	ECTS	Coef.
SEMESTRE 1					
GA0AU010 UE1	Démarche scientifique	CM/TD et DP		5	3
	Socle minimal des connaissances		variable	0	
	GA0AY020 Concepts, théories et pratiques		18	2,5	
	GA0AY030 Option 1 : anglais scientifique		15	2,5	
	GA0AY040 Option 2 : Prise de parole en public		15	2,5	
	GA0AY050 Option 3 : initiation au terrain		20	2,5	
GA0AU020 UE2	Préparation au mémoire de M1	CM/TD		4	3
	GA0AY060 Suivi de projet et de mémoire		13	2	
	Documentation et sources		6	2	
GA0AU030 UE3	Méthodes et outils 2 enseignements sur 6	Cl en salle dédiée	42h	6	2
	GA0AY080 Cartographie		21h	3	1
	GA0AY090 Statistiques		21h	3	1
	GA0AY100 S.I.G.		21h	3	1
	GA0AY110 Techniques d'enquêtes		21h	3	1
	GA0AY120 Techniques de relevés de terrains et analyses en laboratoire		21h	3	1
	GA0AY130 Télédétection		21h	3	1
UE4	Parcours Approfondissement à choisir en fonction du M2 souhaité			15	4
	GA0AI040 CARTHAGEO [p. 29]			15	4
	GA0AE060 La carte et sa pratique	CM/TD	24	4	
	GA0AY160 Analyse spatiale, formes et processus	CM/TD	24	4	
	GA0AE070 Conception de projet	CM/TD	24	4	

GA0AE080 Fondements de la géomatique	TD	30	3	
GA0AI020 DYNARISK [p. 32]			15	4
GA0AE020 Étude intégrée d'un milieu	CM, DP	8h + 5j	6	
GA0AY140 Dynamique des milieux, risques	CI	21h	3	
GA0AY150 Environnement et territoires	CI	21h	3	
UE Libre fléchée			3	
GA0AI030 DYNPED [p. 35]			15	4
GA0AE030 Problématiques de recherche dév	CI	24h	4	
GA0AE040 Développement : théories et concepts	CI	24h	4	
GA0AE050 Spécificités des approches aux Suds	CI	24h	4	
UE Libre			3	
GA0AI010 ESPACE ET MILIEUX [p.38]			15	4
GA0AE010 Étude intégrée d'un milieu	CM,DP	8h + 5j	6	
GA0AY140 Dynamique des milieux, risques	CI	21h	3	
GA0AY150 Environnement et territoires	CI	21h	3	
UE Libre fléchée			3	
GA0AI060 GEOPRISME [p. 41]			15	4
ME1AY070 Écon. et sctés métropolitaines	CI	24h	4	2
ME1AY010 Enjeux spatiaux des sctés contempo.	CM	18h	4	1
GA0AY170 Politique d'amgt et dév. territorial	CM	30h	4	
GA0AY060 Analyse spatiale, formes et processus	CI	24h	3	1
GA0AI050 TGAE [p. 45]			15	4
GA0AE090 Observation de la terre par satellite	CI	24h	4	
GA0AE100 Cartographie	CI	24h	4	
GA0AE110 Statistique	CI	24h	4	
UE Libre			3	

UE	Intitulé de l'enseignement	Type d'ens .	Vol. horaire étudiants	ECTS	Coef.
SEMESTRE 2					
GA0BC010 UE5	Langues (LANSAD) [p. 46]	CM/T D	24h	3	1
GA0BU010 UE6	Projet [p. 46] 43NE61ST Stage en entreprise 43NE62ST Stage ou recherche à l'étranger 43NE63ST Recherche 43NE64ST Mobilité universitaire internationale	CM	6h	27	9

LES ENSEIGNEMENTS DE M1 DANS LE DÉTAIL

Semestre 1

GA0AU010 : DEMARCHE SCIENTIFIQUE EN GEOGRAPHIE

5 ECTS coefficient 3

GA0AY010 : Socle minimal de connaissances

Responsable : Claude Grasland

Équipe Pédagogique : G. Arnaud-Fassetta, Paul Passy, Véronique Michot, Jean-Baptiste Lanne et C. Grasland

1. Objectifs généraux

L'UE de mise à niveau doit permettre aux étudiants entrant en M1 :

- (1) de faire un bilan de leurs connaissances et compétences,
- (2) de bénéficier d'ateliers permettant de combler rapidement les lacunes les plus importantes et
- (3) d'obtenir des conseils pratiques pour organiser le rattrapage de connaissances / compétences ne pouvant être comblées en quelques jours.

2. Organisation pratique

Lors de la réunion de rentrée des M1, tous les étudiants rempliront un questionnaire organisé en quatre parties:

1. renseignements généraux (âge, études antérieures, coordonnées, etc.)
2. autoévaluation en géographie physique (Géomorphologie, Climatologie, Biogéographie, Hydrologie, Questions transversales)
3. autoévaluation en géographie humaine (Géographie politique et mondialisation, développement, aménagement, géo urbaine, géo rurale)
4. autoévaluation en méthodes et outils (statistiques, cartographie, SIG, télédétection)

Sur la base de ces questionnaires, les enseignants sélectionneront les étudiants déclarant avoir le plus besoin d'une mise en niveau dans chacun des domaines. Chaque étudiant se verra alors proposer un parcours de mise à niveau comportant un ou plusieurs ateliers. Certains étudiants pourront être dispensés de toute mise à niveau si leurs résultats d'auto-évaluation sont satisfaisants dans tous les critères. Ils pourront toutefois, s'ils le souhaitent, participer à titre bénévole au soutien et la mise à niveau des autres. Les mises à niveau prendront la forme d'ateliers de deux types :

- **Atelier de mise à niveau sur les concepts de géographie** : Les étudiants seront reçus par un enseignant spécialiste de géographie physique ou humaine pour des entretiens individuels ou en petits groupes (3-4 maximum). L'enseignant discutera avec eux de leur parcours passé et futur et leur proposera un petit exercice (ex. recherche bibliographique sur un concept, un sujet, etc.). Lors de la seconde réunion, les étudiants rendront compte des résultats de l'exercice et des difficultés qu'ils ont pu rencontrer avant de définir avec l'enseignant un programme de lecture.
- **Ateliers de méthodes et outils** : Les étudiants seront reçus par groupe de 10 à 15 maximum par un enseignant spécialiste d'une branche de méthodes et outils. Celui-ci leur proposera des exercices simples permettant d'apprendre les bases élémentaires d'un logiciel ou d'un outil sur un cas très concret. Les étudiants seront ensuite amenés à reproduire eux-mêmes l'exemple proposé sur d'autres jeux de données et à gagner en autonomie. Des conseils individuels seront donnés aux étudiants rencontrant les difficultés les plus importantes.

Pour plus de détails sur les modules de méthodes et outils offerts, voir

<http://moodlesupd.script.univ-paris-diderot.fr/course/view.php?id=2660>

GA0AY020 Concepts, théories et pratiques (18h CM)

Responsable : Jean-Baptiste Lanne

Cet enseignement, commun à l'ensemble des étudiantes et étudiants de la promotion du Master 1 GAED, vise à mieux comprendre les fondamentaux communs à la géographie, en faisant dialoguer entre elles plusieurs approches de la discipline (géographie physique, géographie environnementale, géographie économique, géographie sociale...). Sous forme dialoguée (interventions à deux enseignants), les séances auront pour objectif de souligner la diversité de l'usage des concepts et des approches pratiques en géographie (les approches du terrain notamment, l'analyse de données), tout en montrant la richesse de leur complémentarité. La géographie est aujourd'hui en dialogue avec un grand nombre de disciplines, (sciences physiques, sciences de la Terre, biologie, anthropologie, économie, sociologie). Parallèlement, elle nourrit la pratique d'un certain nombre de professionnels, dans différents domaines (professionnels de l'environnement, de l'aménagement, du développement). L'ensemble de ces liens, assurément féconds, soulèvent néanmoins des questions : comment construire une approche interdisciplinaire ? quelle peut être la spécificité de l'approche géographique dans les grands débats scientifiques, ou de société ? comment, en tant que géographes, s'ouvrir aux mondes professionnels, aux discours médiatiques, à un large public, sans abandonner ce qui fonde la scientificité de notre approche commune ? Les intervenants au sein de cet enseignement s'appuieront notamment sur la singularité de leurs parcours pour esquisser différentes façons de répondre à ces questions.

8 séances de 3 heures.

GA0AY030 Option 1 Anglais scientifique (16h)

Responsable : Laurent Faret

Une partie du débat scientifique en géographie a tendance aujourd'hui à s'internationaliser à travers des dialogues qui se déroulent en anglais. Par ailleurs, de nombreuses activités professionnelles sont en articulation avec des échanges internationaux se tenant en anglais. Dans ce cadre, ce cours se donne pour objectif de faciliter l'accès des étudiants à la littérature géographique et aux débats internationaux en langue anglaise afin de leur permettre de mobiliser ces apports dans le cadre de leurs projets personnels. Il s'agit d'œuvrer à un décloisonnement des savoirs géographiques, en encourageant les étudiants à s'ouvrir à de multiples types de géographies. Les spécificités de certaines formes d'écriture ou de problématisation des enjeux dans les littératures anglophones seront présentées, ainsi que les caractéristiques de quelques grandes revues du champ. Le travail s'appuiera sur des lectures commentées de textes, qui se feront en anglais. Il s'agit, et c'est le second objectif de ce cours, de développer des capacités à s'exprimer en langue anglaise dans le cadre d'un projet ou en situation d'échanges scientifiques. Les thèmes abordés seront, dans la mesure du possible, choisis en fonction des centres d'intérêt des étudiants.

Le cours est ouvert à tous les étudiants. Il est néanmoins recommandé d'avoir des notions relativement solides en anglais, permettant de lire un article scientifique, de suivre une discussion et de participer à des échanges oraux en anglais.

8 séances de 2 heures

GA0AY040 Option 2 : Prise de parole en public (18h)

Responsable : Adrien Doron et un comédien professionnel (sous réserve)

« Prendre confiance en soi, maîtrise orale et corporelle, travail de la voix et de l'attitude orale en vue de l'expression scientifique en public (soutenance, intervention, tables rondes, colloque...). L'improvisation théâtrale comme outil pour développer l'expression orale et corporelle »

De nombreux étudiants ont insisté sur le manque de formation et d'accompagnement dans la prise de parole et les situations d'expression en public, cadres stressants qui nécessitent une maîtrise du langage, un travail sur ses émotions, une recherche de posture, de respiration, en vue de faciliter l'échange, la communication du message, l'intelligibilité du propos, et l'écoute. Ces situations sont nombreuses : présentation de dossier,

soutenances de master, de rapport de stage, entretien de recrutement, présentations en situation professionnelle, ainsi que participation à des séminaires, colloques, tables rondes.

De manière expérimentale, le département de géographie propose de s'appuyer sur l'improvisation théâtrale, une discipline accessible à tous et à toutes. Sa pratique permet à chacun de développer son positionnement au sein d'un groupe et sa confiance personnelle par une approche ludique et énergique.

Expression orale et corporelle, conscience individuelle et collective, écoute, lâcher-prise et réactivité : ce cours offre des outils pluriels pour permettre aux étudiants d'allier plaisir, pratique et technique dans leur rapport à l'expression orale et à la prise de parole. Chaque séance se construit autour des jeux et exercices de l'improvisation théâtrale, en variant les approches physiques, orales et émotionnelles, ainsi que de mises en situations et exercices en lien avec les autres Unités d'Enseignement. Les étudiants seront amenés, au cours du semestre, à explorer leur pratique de l'improvisation théâtre et de l'oralité, pendant les séances, mais aussi par le biais de lectures, de travaux personnels et de sorties pédagogiques.

Fréquence : 9 séances de deux heures. Tenue confortable exigée (chaussures de sport, tee-shirt, jogging sont recommandés).

GA0AY050 Optionnelle 3 : Initiation au terrain

Responsable : Etienne Grésillon et Emilie Lavie

Pratiques de terrain (2 jours, le 9/10 et le 4/12)

À partir d'une question de recherche, il s'agit de mettre en place collectivement un dispositif d'étude de terrain, de réaliser l'enquête en autonomie, et d'analyser qualitativement et/ou quantitativement les données en mobilisant les compétences acquises dans leurs cursus.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu : 100 % contrôle continu

GA0AU020 : PREPARATION AU MEMOIRE DE MASTER

4 ECTS coefficient 3

Responsable : Laurent Faret

Objectifs généraux

Acquérir l'autonomie, les connaissances, les compétences et les savoir-faire pour réaliser un mémoire. Le module vise à faire la transition entre la licence où les étudiants apprennent à répondre aux questions et le niveau master où ils doivent poser des questions et y apporter des réponses de façon spécifique dans un document original construit comme un document scientifique correspondant à des règles académiques. L'objectif du module est également d'améliorer la compréhension des différents registres du discours : scientifique, expertise, opinion, vulgarisation-sensibilisation, militant, etc. Cette UE est divisée en 2 modules.

GA0AY060 Suivi de projet et de mémoire (6 h CM et 8h TD)

Ce module vise à aider les étudiants dans le démarrage de leur mémoire du deuxième semestre : processus de production de l'information géographique et d'exploitation des ressources (notamment ouvrages et revues) afin de permettre aux étudiants de savoir trier les sources, procédures de citation des sources utilisées, maîtrise d'écriture scientifique construction du mémoire, réalisation d'un mémoire de stage. Il est divisé en un CM dispensé pour tous et un TD distinct pour chaque parcours.

GA0AY070 Documentation et sources (5hTD)

Ce module doit permettre aux étudiants d'avoir une vision globale des ressources utiles au géographe, de leur donner les clefs de leur production, afin d'y accéder le plus efficacement possible ainsi qu'apprendre comment se repérer dans les interfaces de recherche des bases de données.

La Bibliothèque des Grands Moulins met en place une formation propre aux masters de Géographie. Intégrant une forte dimension disciplinaire elle propose un rappel des outils classiques et une initiation à des bases de données plus spécifiques.

Seront abordés :

- des catalogues de bibliothèques (université Paris Cité, De Martonne, Panthéon Sorbonne et Sudoc)
- des bases de données bibliographiques (Scopus, Urbadoc, Agris...)
- des bases d'articles et de revues en ligne (Cairn, Jstor, Science direct...)
- des bases de données spécifiques (Catnat, Europäischer Wetterbericht...)
- la gestion de ses références bibliographiques (Zotero)

Ce panorama doit faciliter l'établissement de votre bibliographie et affermir sa pertinence et vous faire gagner du temps.

Séances à la bibliothèque de l'Institut de géographie, les :

17/11 pour les étudiants des parcours Dynped (9h30-11h30) – E&M et Dynarisk (11h-13h)

et 24/11 pour les étudiants des parcours Carthagéo, Geoprisme, TGAE (9h30-11h30)

Contrôle des connaissances

Contrôle continu : 100 % contrôle continu

Examen terminal : 50 % oral et 50 % écrit

Responsable : Christine Zanin

Les enseignements méthodologiques ont pour objet la consolidation et/ou l'acquisition des méthodes utilisées en géographie. Ils permettent de parfaire votre réflexion sur les méthodes mobilisées et sur la pratique des outils courants. Ils visent à améliorer vos savoirs concernant les questions techniques par la manipulation de différents logiciels et méthodologies spécifiques. Ils doivent également vous permettre d'acquérir une démarche problématique indispensable à l'utilisation des outils techniques dans le cadre de travaux de recherche. Le choix des méthodes et outils doit se faire en fonction de votre orientation de M2.

Choix de 2 options parmi 6

GA0AY080 Cartographie (21h, C. Zanin)

1. Objectifs généraux

Cours intégré se déroulant en salle informatique (avec utilisation de logiciels spécifiques de cartographie).

Le géographe qui cherche à décrire et à comprendre la répartition spatiale des phénomènes sociaux ou environnementaux et leurs évolutions au cours du temps peut s'appuyer sur un certain nombre de concepts, d'outils, de modèles et de théories. La cartographie est un des outils privilégiés et fondateurs de la discipline.

Quelle que soit la carte à réaliser, de sa conception à sa réalisation, sur papier ou à l'écran, manuellement ou automatiquement, vous devez maîtriser parfaitement la chaîne (processus) de fabrication cartographique. C'est l'objectif de cette option des méthodes et outils du géographe.

Le cours/TD intégré de Master 1 se déroule en salle informatique (avec utilisation de logiciels spécifiques de cartographie). Il a pour objectif premier de consolider les acquis de conception et réalisations cartographiques, la maîtrise des outils de CAO et de DAO. Une ouverture vers la cartographie pour le web constitue un plus de cet enseignement.

2. Organisation

Ce programme se déroule sur 6 séances (en salle informatique) permettant d'associer la théorie cartographique (sémiologie et langage cartographique et réflexion sur différents modes de représentation cartographique) avec la pratique des outils informatiques. Il est essentiel de compléter la présence en cours par un apprentissage approfondi de la théorie et une pratique assidue des exercices proposés. Le programme de cette année est conçu comme un ensemble d'exercices cartographiques complémentaires ayant comme objectif principal une connaissance théorique et une pratique solide de la cartographie éditoriale et numérique.

Logiciels : MAGRIT, EXCEL, ILLUSTRATOR, INKSCAPE, OBSERVABLE, bertin.js

3. Bibliographie indicative

BEGUIN Michèle, PUMAIN Denise, La représentation des données géographiques, Statistique et cartographie, coll. Cursus, Armand Colin, 4e édition 2017, 263 p.

BRUNET Roger, La carte mode d'emploi, Fayard-Reclus, 1987, 270 p.

CAUVIN Colette, ESCOBAR Francisco, SERRADJ Aziz, Cartographie thématique, Tome 1 « Une nouvelle démarche », éd. Hermes science Lavoisier, 2007, 284 p.

HARLEY John Brian, Le pouvoir des cartes Brian Harley et la cartographie, Edition de Antoine Bailly, Peter Gould, coll. Anthropos-Géographie, Economica, 1995, 120 p.

MONMONNIER Mark, Comment faire mentir les cartes. Du mauvais usage de la géographie, Autrement, Nouvelle édition 2019, 304 p.

LAMBERT N., ZANIN C., Manuel de cartographie, col. Cursus A. Colin, 2016, 224 p.

LAMBERT N., ZANIN C., MadMaps, A. Colin, 2019, 144 p.

4. Contrôle des connaissances

1ère session : CC 100 % CT écrit 100 %

2ème session : 100 % écrit

Le contrôle continu se décompose en plusieurs notes comprenant l'ensemble des exercices réalisés en TD. Compte tenu de la dimension pratique que nécessite cette UE, il est déconseillé de la suivre en examen terminal

Statistiques (21h, V. Michot)

1. Objectifs généraux

L'objectif du module est d'acquérir ou de consolider des connaissances en statistiques descriptives et en analyse de données géographiques. Un objectif important du module est l'apprentissage du langage de programmation R orienté vers les statistiques, qui permet une prise d'autonomie très forte vis-à-vis des données. Le module aborde aussi largement les fondements théoriques (types de distribution, théorème central limite, significativité) des méthodes d'analyse abordées (test d'égalité de moyenne, corrélation, analyse en composantes principales). Le cours s'adresse à des étudiants inscrits dans les différentes spécialités du M1 GAED en utilisant des exemples variés et appliqués à la géographie humaine et physique.

2. Organisation

Cours intégré se déroulant en salle informatique. Il est organisé de manière progressive depuis les statistiques mono-variées, bi-variées, puis multi-variées.

Le cours ne nécessite pas de connaissances a priori sur R puisque la première séance est dédiée à sa prise en main (lecture de tableaux de données, représentation graphique des données). Néanmoins les étudiants devront faire en sorte de consolider leurs connaissances sur ce langage de programmation au fur et à mesure des séances puisque les notions vues seront mobilisées d'une séance à l'autre.

3. Contrôle des connaissances

MCC 1ère session : CC 50% + CT 50%, 2ème session : 50% écrit + 50% oral

GA0AY100 S.I.G. (21h, M. Guérois et M. Madelin)

Ce cours intégré vise à vous faire connaître ou revoir les principaux types d'analyses réalisées à partir des logiciels SIG (requêtes, création et modification des bases de données, traitements spatiaux, analyses thématiques, etc.), à acquérir une connaissance pratique des logiciels QGIS et/ou ArcGIS, à lire quelques productions scientifiques autour des SIG et à aborder la création d'un exercice SIG. La progression du cours s'organise autour de différents moments de réflexion/pratique :

- Discussions sur les connaissances fondamentales, à partir de la mise à disposition de ressources de base, à travailler à la maison (sous forme de cours / vidéos / chapitre d'ouvrage) ; réalisation d'un cours collaboratif, voire courts exposés sur des thèmes d'ouverture.
- Exercices pratiques pour voir ou approfondir des opérations fondamentales en SIG (géoréférencement, digitalisation, création de zones tampon, géotraitements, requêtes, ...) et des opérations plus approfondies (analyse raster, réseau, etc.).
- Préparation d'un micro-projet vous mettant en situation de transmission de vos savoirs et compétences : construction d'un TD (par groupe) qui sera testé par d'autres étudiant-e-s du groupe.

Bibliographie indicative

Aschan-Leygonie C., Cuntz C., Davoine P.-A., 2019. *Les systèmes d'information géographique : principes, concepts et méthodes*, Armand Colin, Cursus : géographie, 272 p.

Caloz R., Collet C., 2011. *Analyse spatiale de l'information géographique*, PPUR Presses polytechniques, 383 p.

Goodchild M., Rhind D. et Maguire D., 1991. *Geographical Information Systems: Principles and Applications*, Longman, New York.

Longley P., Goodchild M. et Maguire D., 2001. *Geographic Information Systems and Science*, John Wiley & Sons.

Pornon H., 2011. *SIG La dimension géographique du système d'information*, Dunod.

4. Contrôle des connaissances

MCC 1^{ère} session : CC 2/3 + CT 1/3, 2^e session : 50% écrit + 50% oral

Les modalités du contrôle continu seront détaillées au premier cours.

L'examen de fin de semestre portera sur la méthodologie des SIG (critique et analyse d'un article sur les SIG / proposition d'un protocole d'analyse indiquant la chaîne de traitements sur une question donnée / etc.).

GA0AY110 Techniques d'enquêtes (21 h, L. Faret, J.B. Lanne,)

1. Objectifs généraux

Ce cours propose de réfléchir aux enjeux méthodologiques dans la production de données de première main en géographie ou dans la mobilisation de données de seconde main (qualitative et quantitative). Il s'agira de revenir sur la place et le rôle du terrain d'enquête dans la conduite d'une recherche afin de questionner le positionnement du chercheur. Le cours permettra aux étudiants de mettre en œuvre un dispositif d'enquêtes de terrain en lien avec une problématique précise. En fonction des problématiques, différents outils seront abordés : observation directe ou participante, questionnaires, entretien individuel ou collectif (*focus group*), parcours commentés, cartes mentales, etc.

2. Organisation

Les séances articuleront une partie de cours (définition, références, exemples) et une partie pratique durant laquelle les étudiants devront analyser des outils d'enquête ou en produire eux-mêmes : rassembler de la littérature grise et des données disponibles sur un sujet donné, identifier les acteurs à cibler pour l'enquête de terrain, réaliser un échantillonnage, produire une grille d'observation, d'entretien, un questionnaire... Une attention sera accordée aux rôles des images et de la photographie dans la conduite de l'enquête. Chaque étudiant réalisera un dossier méthodologique sur la mise en œuvre d'une enquête en lien avec une problématique définie.

3. Bibliographie indicative

Arborio Anne-Marie, Fournier Pierre, 2010, *L'observation directe*, Nathan

Beaud Stéphane., Weber Florence., 2010, *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte

Becker Howard, 2002, *Les ficelles du métier*, La découverte.

Blanchet Alain, Gotman Anne, 2010, *L'entretien*, Nathan

Berthier Nicole, 2008, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, A. Colin, Cursus.

De Singly François, 2012, *Le questionnaire*, Nathan

Fassin F. et Bensa A. (dir.), 2008, *Les politiques de l'enquête*, La découverte.

Fenneteau Hervé, 2007, *enquête : entretien et questionnaire*, Dunod.

Maresca Sylvain, Meyer Michaël, *Précis de photographie à l'usage des sociologues*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Didact sociologie », 2013

Morange Marianne, Schmoll Camille, 2016, *Les outils qualitatifs en géographie*, Colin.

4. Contrôle des connaissances

2/3 CC et 1/3 examen de fin de semestre

GA0AY110 Techniques de relevés de terrains et analyses en laboratoire (21h, E. Grésillon, M. Madelin et V. Viel)

Objectifs généraux

Cette unité constitue une initiation aux différentes techniques de terrain en géographie physique (observations, relevés et mesures). L'objectif de cette unité est d'amener les étudiants à réfléchir sur l'ensemble des étapes

d'acquisition et de traitement de données depuis la mise en place de stratégie d'échantillonnage, l'acquisition de données sur le terrain jusqu'à leur traitement statistique ou en laboratoire.

Organisation

Les quatre branches biogéographie-botanique / géomorphologie-pédologie / climatologie / hydrologie-hydrogéographie seront traitées à 25 % chacune dans la mesure du possible. Cette UE est composée de cinq séances se déroulant sur le terrain, en laboratoire ou en salle informatique.

Séance 1 : présentation de l'UE, des objectifs des deux journées de terrain ainsi que des outils qui seront mobilisés.

Séances 2 et 3 : séances de réflexion sur les stratégies d'échantillonnage, les sites de mesures/prélèvement, les modalités d'acquisition des données sur le terrain, les biais associés aux méthodes de mesures, etc.

Déplacement pédagogique : 1 Journée en Vallée de la Mérantaise.

- Climatologie/Météorologie : variabilité des données météorologiques et influence de la topographie et des différents substrats, à l'échelle locale.

- Hydrogéographie : Evaluation qualitative et quantitative des écoulements. Initiation aux techniques de mesure des débits, de prélèvements + mesures in situ pH, CET°C.

Déplacement pédagogique : 1 Journée en Forêt de Fontainebleau

- Biogéographie : Méthodes d'inventaire floristique : biodiversité en lien avec les types de gestions, travaux sur la question des espèces invasives, indicatrices et des associations végétales.

- Géomorphologie/pédologie : Mesures morphométriques et réalisation d'un profil topographique au télémètre laser, description morphologique de profils de sols (code Munsell, texture, structure, CaCO₃...) et prélèvement d'échantillons par sondage à la tarière pédologique.

Séance 4 : Traitement laboratoire & salle informatique

- Hydrologie : analyse des échantillons prélevés la veille (a priori analyse de la turbidité) et estimation des débits mesurés sur le terrain.

- Géomorphologie/pédologie : analyse des échantillons prélevés par sondage à la tarière : granulométrie par tamisage et Coulter laser, classification des textures dans un diagramme ternaire, interprétations sur les modes de mise en place des dépôts.

Séance 5 : Traitements statistiques

- Climatologie/Météorologie : analyse et interprétation des mesures *in situ*, en fonction du contexte météorologique régional.

- Biogéographie : saisie et analyses des données floristiques.

Contrôle des connaissances

50 % en contrôle continu (dossier) + 50 % examen final (écrit)

GA0AY130 Télédétection (21h, N. Delbart et P. Passy)

1. Objectifs généraux

Cours intégré se déroulant en salle informatique (avec utilisation de logiciels spécifiques à la géographie)

Objectif principal : maîtriser l'utilisation de données de télédétection optique à haute résolution pour la cartographie de l'occupation du sol, l'analyse de l'état de la végétation ou encore le suivi d'un aléa.

2. Organisation

Exemple d'organisation.

Cours 1 : la télédétection en général, et introduction de la télédétection optique. TD : analyser et commenter des images Landsat et Sentinel-2

Cours 2 et 3 : étude d'un aléa naturel par télédétection sur un site à choisir. Cette étude fait intervenir les techniques de classifications supervisées, de validation et de calculs et interprétation d'indices radiométriques

Cours 4 : Devoir sur table 1 et introduction aux indices spectraux.

Cours 5 : Exploitation de séries temporelles d'indices spectraux pour le suivi de phénomène dynamique

Cours 6 : la télédétection optique grand-champ.

Cours 7 : Fin des travaux sur la télédétection optique grand champ et devoir sur table 2.

3. Bibliographie indicative

Girard, MC, Girard, C., 2017, Traitement des données de télédétection - 2^{ème} édition, Dunod, Paris, 529p.

Chepfer H. et al., 2023, Principes de la télédétection - Applications à l'observation de la Terre et son climat, Dunod, Paris

Centre Canadien de Télédétection, Notions fondamentales de télédétection.

http://www.rncan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/earthsciences/pdf/resource/tutor/fundam/pdf/fundamentals_f.pdf

Les Briques de Géomatique : <https://briques-de-geomatique.readthedocs.io/fr/latest/>

4. Contrôle des connaissances

1^{ère} session :

50 %CC 50 % examen

CC : réalisation de travaux en temps limité, et / ou commentaire « maison », synthèse d'articles.

PARCOURS (1 BLOC AU CHOIX EN FONCTION DU M2 ENVISAGE)

15 ECTS coefficient 4

GA0AI040 : PARCOURS CATHAGÉO (4 ECUE)

(Pour les étudiants des parcours M2 CARTHAGEO)

Responsable : C. Zanin (Université Paris Cité), christine.zanin@univ-paris-diderot.fr)

GA0AE060 La carte et sa pratique

Responsable de l'enseignement :

Christine Zanin (christine.zanin@univ-paris-diderot.fr)

Programme du cours : Une série de conférences présentent la recherche en cartographie ainsi que les grands domaines des applications cartographiques en entreprises. Différents cartographes d'horizons professionnels variés vous transmettent leur expérience en matière de construction cartographique. Il s'agit d'une première approche du métier de cartographe.

Types et nombres d'exercices demandés dans le cadre du contrôle continu : Étant donné la nature de l'enseignement il ne peut donner lieu à un contrôle terminal. Le contrôle continu est constitué d'une présence obligatoire à toutes les conférences et de la réalisation d'un dossier, dont le sujet, autour des métiers du cartographe, est renouvelé chaque année.

Modalités du contrôle des connaissances :

- **Contrôle continu** : 100 %
- **Examen terminal** : sans

GA0AY160 Analyse spatiale, formes et processus

Responsables de l'enseignement :

M. Guérois (Université Paris Cité), marianne.guerois@u-paris.fr

M. Madelin (Université Paris Cité), malika.madelin@u-paris.fr

Organisation générale de l'enseignement : Mercredi 14h30-16h30, Nouvel amphi (IG)

- 12 séances d'enseignement intégré de 2 heures.
- 2 séances d'atelier informatique de 3h en début de semestre (les dates seront précisées au début du semestre) : initiation à l'analyse spatiale sous R.

Programme du cours : L'objectif de ce cours est double : d'une part, vous fournir des méthodes d'analyse spatiale qui visent à résumer de manière rigoureuse la répartition spatiale de phénomènes de diverses natures (groupes sociaux, échanges matériels ou immatériels, distribution d'essences végétales...) et à en éclairer les processus sous-jacents. D'autre part, vous sensibiliser à la construction d'une démarche scientifique en analyse spatiale, depuis la formulation d'une question de recherche jusqu'à la discussion des résultats produits.

Les thèmes suivants seront abordés, à partir d'exemples s'appliquant à différents types d'objets géographiques :

1. Hétérogénéité statistique, hétérogénéité spatiale
2. Echanges et flux
3. Des points aux surfaces : lissages, interpolations
4. Réseaux et accessibilité

Mode d'évaluation

Types et nombre d'exercices demandés dans le cadre du contrôle continu: 1 **devoir à la maison**, 1 **devoir sur table** et 1 **partiel**. Chaque exercice compte pour 1/3 de la note finale.

2^e session : 50% écrit + 50% oral

Éléments de bibliographie

Pour commencer :

- Feuillet T., Cossart E., Commenges H., 2019, *Manuel de géographie quantitative*, Cursus, Armand Colin, 237 p.
- Pumain D., Saint-Julien T., 2010, *L'analyse spatiale (1) : Localisations*, Cursus, Armand-Colin, Paris, 190 p.
- Pumain D., Saint-Julien T., 2010, *L'analyse spatiale (2) : les interactions*, Cursus, Armand-Colin, 218 p.

Manuels d'auteurs anglo-saxons :

- Haggett P., 1973, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Colin "U", Paris, 390 p.
- Taylor P.J., 1977, *Quantitative Methods in Geography: an introduction to Spatial Analysis*, Waveland Press, 386 p.
- Unwin D., 1981, *Introduction to Spatial Analysis*, Methuen, London, 212 p.

Sur les modèles en analyse spatiale :

- Mathian H., Sanders L., 2014, *Objets géographiques et processus de changement*, ISTE éditions, 175 p.
- Sanders L. (dir), 2001, *Modèles en analyse spatiale*, Paris, Hermès Lavoisier.

Regards sur l'analyse spatiale depuis les SIG :

- Caloz R., Collet C., 2011, *Analyse spatiale de l'information géographique*, PPUR Presses polytechniques, 383 p.
- Longley P., Goodchild M., Maguire D., Rhind D., 2015, *Geographic information Science and System*, 4th edition, Wiley, 496 p. (en particulier chapitres 13 à 15)

GAOAE070 Conception de projets

Responsables de l'enseignement :

O. Plessis (*Ingénieur des travaux géographiques et cartographiques de l'État, adjoint du chef du pôle géographique aux Archives diplomatiques au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*).

Organisation générale de l'enseignement :

– 9 séances, mercredi - 18h-20h – salle 412 - Début des cours le 27 septembre 2023

Programme : Les cours portent sur l'organisation d'un travail en fonction d'un résultat fixé. A travers de nombreux exemples, les cours présentent la définition précise des objectifs (reformulation du sujet) et la gestion de projet. Ces enseignements sont liés à des objectifs de production (cartographiques ou de type base de données), mais ils sont également hautement profitables pour la mise œuvre d'un stage que l'on veut maîtriser de bout en bout avec une bonne autonomie. Les principaux chapitres portent sur la définition des objectifs (reformulation du sujet, bibliographie...), leur formalisation (cahier des charges fonctionnelles), les spécifications de produits, l'étude technique et la gestion du projet (méthode de gestion ou de planification...). Aussi appelée GESTION DE PETITS PROJETS, le cours propose une méthodologie pour gérer un projet, un stage, un mémoire ... en plusieurs points :

- Analyse du besoin,
- Rédiger un cahier des charges
- Rédiger des spécifications
- Créer le processus de réalisation du produit (PERT)
- Planifier la production, la réalisation (GANTT)

Réfléchir à ce que l'on veut faire, pourquoi on veut le faire et comment on va le faire.

Types et nombres d'exercices demandés en contrôle continu :

1- Dessiner un réseau PERT et réaliser le diagramme GANTT à partir d'un tableau de tâches existant. (Travail personnel) et

2- Dessiner un réseau PERT et réaliser le diagramme GANTT à partir de fonctions définies en TP. (TP en salle)

Modalités du contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : Exercices de TD 25 % et examen écrit 75 %
- Examen terminal : Ecrit 100 %

GA0AE080 Fondements de la géomatique

Responsable de l'enseignement :

S. Mustière et M. Poupée

Organisation générale de l'enseignement :

Formation sous forme de stage du 22 au 26 janvier 2024 sur le site Olympe de Gouges dans une salle qui sera précisée ultérieurement.

Programme :

Ce cours vise à établir les fondements du traitement informatique de l'information géographique.

Il aborde les thèmes suivants :

- Géodésie, systèmes de référence et représentations planes
- Théorie et pratique du GPS
- L'abstraction : vecteur et raster
- La qualité de l'information géographique, (géométrique, sémantique, typologique)
- La généralisation : principes, utilisation, automatisation
- Les objets géographiques et les champs (altitude, température)
- La construction d'une chaîne de traitement (workflow)
- Les aspects informatiques de la sortie cartographique

Types et nombres d'exercices demandés dans le cadre du contrôle continu :

Exercices non notés tout au long de la semaine qui se termine par un examen sur machine combinant géotraitements, analyse statistique et cartographie.

Modalités du contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Examen sur machine 100%

Examen terminal : sans

GA0AI020 DYNARISK (3 ECUE obligatoires et 1 libre fléchée)

(Pour les étudiants qui envisagent le M2 Dynarisk)

Responsable : G. Arnaud-Fassetta

GA0AE020 Étude intégrée d'un milieu (G. Arnaud-Fassetta, E. Lavie, 8h + stage)

1. Objectifs généraux

Stage dans l'Aude : étude d'une montagne méditerranéenne et de bassins versants sujets aux inondations fluviales et pluviales. Une attention particulière a été portée aux facteurs (sols nus des vignobles ; espaces urbanisés et imperméabilisés) et conditions de ruissellement superficiel en milieu rural et en milieu urbain et aux risques de pollution qui en résultent. Contacts avec un certain nombre d'acteurs locaux (municipalités, associations, syndicats de rivière et de bassin, riverains...)

Cet enseignement fait l'objet d'une **participation financière** de la part des étudiants dont le montant est précisé en début d'année universitaire.

2. Organisation

Les étudiants préparent le stage en analysant les types d'occupation des sols à différentes périodes (depuis 1948) et en réalisant une cartographie diachronique synthétique. Une légende commune est élaborée (3 séances de 3 heures). Au retour de stage, mise en commun des données recueillies. Discussion autour de la préparation du rapport de stage (1 séance de 2 heures).

3. Bibliographie indicative

ARNAUD-FASSETTA G., MASSON E., REYNARD E. (Eds.) (2013) – European continental hydrosystems under changing water policy. Friedrich Pfeil Verlag, München.

BRAVARD J.-P., PETIT F. (2000) – Les cours d'eau. Dynamique du système fluvial. Armand Colin, Paris.

BRIERLEY G.J., FRYIRS K.A. (2005) – Geomorphology and river management. Blackwell, Orford.

FORT M., BÉTARD F., ARNAUD-FASSETTA G. (2015) - Géomorphologie dynamique et environnement. Processus et relais dans les bassins versants. Armand Colin, Paris, 336 p.

4. Contrôle des connaissances

Types et nombres d'exercices demandés dans le cadre du contrôle continu :

Préparation du stage : lectures + réalisation d'une cartographie diachronique des types d'utilisation des sols, des enjeux, des vulnérabilités ; mise au point d'une légende commune au cours de séances collectives.

Au cours du stage : travail de terrain (relevés de terrain ; enquêtes auprès des habitants ; rencontres avec responsables en mairie et syndicat de gestion).

Fin de stage : ORAL présenté par groupe de terrain + part de note individuelle.

Retour de stage : séances de travail collectives ; élaboration d'un rapport écrit en groupe avec cartographies variées et préparation de la soutenance orale du dossier.

Modalités du contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : rapport de stage 75 % et examen 25 %
 - Examen terminal : oral 50 % et écrit 50 %
-

GA0AY140 Dynamique des milieux, risques et enjeux (S. Dahech et M. Dumont, 21h)

1. Objectifs généraux

Le risque naît de la conjonction d'un aléa (ici « en lien avec un phénomène naturel ») et d'enjeux variés (personnes, biens, activités, fonctions), que l'on peut caractériser par leur valeur (économique, stratégique, environnementale, affective, esthétique, patrimoniale...) et leur degré de vulnérabilité (structurelle, fonctionnelle ou corporelle). La mise en relation spatiale et temporelle des risques et des enjeux sera étudiée à travers des études de cas (risques climatiques et hydro-géomorphologiques en particulier) choisis dans des contextes socio-économiques et politiques variés. L'apport de la géographie à la gestion des risques sera

analysé, prenant en compte les cadres législatifs et institutionnels dans un contexte de développement « durable » et/ou « soutenable.

2. Organisation

- Aléas climatiques et vulnérabilité : Cas de sécheresses, des tempêtes, des vagues de chaleur et de froid.
- La construction des risques de pénurie en eau.
- Risque et territoire : le cas des inondations. Le sujet sera principalement abordé à partir d'exemples pris au Japon.

3. Bibliographie indicative

- AGUILERA-KLINK F., PEREZ-MORIANA E. *et al.*, (2000). « The social construction of scarcity. The case of water in Tenerife (Canary islands) ». *Ecological economics*, 34(2), p. 233-245
- ALEXANDRE O. (2005). « Lorsque la pénurie fait ressource. Étude géographique de la notion de ressource. L'exemple de la politique de l'eau au Maroc ». In *Géocarrefour* vol. 80/4. Pp. 263-272
- ARNAUD-FASSETTA G., MASSON E., REYNARD E. (Eds.) (2013) - European continental hydrosystems under changing water policy. Friedrich Pfeil Verlag, München, 344 p.
- BELTRANDO G. (2011) - Les climats : processus, variabilité et risques. Armand Colin, Paris, 286 p.
- FORT M., BETARD F., ARNAUD-FASSETTA G. (2015) - Géomorphologie dynamique et environnement. Processus et relais dans les bassins versants. Armand Colin, Paris, 336 p.
- LAGANIER R., ARNAUD-FASSETTA G. (Eds.) (2009) – Les géographies de l'eau. Processus, dynamique et gestion de l'hydrosystème. L'Harmattan, Paris, 302 p.

4. Contrôle des connaissances

- Contrôle continu : Exercices de TD 2/3 et examen 1/3.
- Examen terminal : ½ écrit et ½ oral.

Types et nombres d'exercices demandés dans le cadre du contrôle continu : synthèse, analyse critique d'articles ou de rapports (2 documents).

GA0AY150 Environnements et territoires : perceptions, pratiques et gestion (D. Chartier, 21h)

1. Objectifs généraux

Ce cours vise à définir, dans un contexte de catastrophe écologique, ce que veut dire et selon quelles modalités il est aujourd'hui possible de prendre soin d'un/de territoires et de ses habitants, humains et non-humains. Il est structuré en deux blocs. Le premier consiste, à partir d'un bref rappel géo-historique des origines et de l'ampleur de la catastrophe écologique, à saisir ce que la question environnementale contemporaine fait à la géographie et aux géographes en tant que chercheurs et acteurs socio-environnementaux. La deuxième partie du cours sera consacrée à redéfinir ce qu'est un territoire et ce que veut dire habiter, en identifiant et en se donnant des outils métrologiques et pratiques permettant de saisir, de reconnaître et de promouvoir des visions divergentes du monde, de ses habitants et des formes d'attention nécessaire à la construction de politique de l'Anthropocène. A partir de ces éléments et d'études de cas prise au Suds et au Nords, nous nous attacherons à identifier les formes de soins et d'attentions à la Terre et à ses habitants menant vers une cohabitation soutenable entre humains et non-humains.

2. Organisation

Séance 1 : Ce que « l'intrusion de Gaïa » fait à la géographie, aux territoires et à ceux qui les habitent.

Séance 2 : État des lieux environnemental et propositions théoriques pour une géographie environnementale.

Séance 3 & 4 – Redéfinir les territoires et les formes d'habiter à l'aune d'une prise en considération des conflits ontologiques s'exprimant dans les modalités d'accès, d'usage, de gestion, etc. de ces derniers.

Séance 5 & 6 : Prendre soin des territoires à l'ère Anthropocène. Quelles recherches, quelles actions, quelles formes d'attention ? (Analyse à partir d'études de cas aux Nords et au Suds).

Séance 7 – Territoires en Luttés – inventaire des visions et propositions « pluriverselles » de cohabitation entre humain et non-humains.

3. Bibliographie indicative

- Bonneuil Christophe et Fressoz Jean-Baptiste (2013), *L'événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Seuil.
- Bourg Dominique, Joly Pierre-Benoît et Kaufmann Alain (dir.) (2013), *Du risque à la menace, Penser la catastrophe*, Paris, PUF.
- Chartier Denis & Rodary Estienne (dir.) (2016), *Manifeste pour une géographie environnementale*, Presses de Science Po., Paris.
- Collectif (2015), « Habiter : mots et regards croisés », *Annales de géographie*, n°704.
- Haraway Donna, « Anthropocene, Capitalocene, Plantationocene, Chthulucene : Making Kin », *Environmental Humanities*, 2015, vol. 6, p. 159-165.
- Latour Bruno (2018), *Où Atterir ?*, Paris, La Découverte
- Lussault Michel (2013), *L'avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la terre*. Paris, Seuil.
- Stengers Isabelle (2009), *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond - La Découverte.
- Tsing Lowenhampt Anna (2015), *Les champignons de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, Paris, La Découverte.

4. Contrôle des connaissances

CC : 2/3 note finale (2 exercices au cours du semestre)

Examen : 1/3 note finale

Libre fléchée (18 h ou 24h selon l'option choisi)

Enseignement (entre 3 et 4 ECTS) choisi avec l'équipe pédagogique du parcours en fonction de votre profil.

GA0AI030 : PARCOURS DYNPED (3 ECUE obligatoires et 1 libre fléché)

(Pour les étudiants du parcours M2 DynPED)

Responsable : Jean-Baptiste Lanne

Modalités du contrôle des connaissances pour les 3 ECUE obligatoires :

- **Contrôle continu** : 50 CC / 50 Examen
- **Examen terminal** : ½ écrit et ½ oral

GA0AE030 Problématiques de recherche propres au développement (J.B Lanne 24h)

1. Objectifs généraux

- Introduction et renforcement des capacités de problématisation et d'analyse dans le domaine des études développementalistes à partir d'un choix de thématiques ciblées
- développement du sens de la transdisciplinarité
- consolidation des connaissances acquises en Licence sur les aires régionales des pays émergents et en développement
- élaboration d'un cadre de référence pour positionner les travaux individuels des étudiants au second semestre

2. Organisation

Cet enseignement vise à présenter et interroger un certain nombre de grandes thématiques dans le champ scientifique du développement et/ou des pays dits du Sud. Il s'agit notamment de placer des questions à forte dimension territoriale, notamment le rôle des villes, dans le champ plus large des approches pluridisciplinaires en sciences sociales et de présenter l'évolution des formes de prise en compte des problématiques associées dans les pays du Sud, envisagés dans leur diversité.

L'enseignement sera organisé de façon thématique, avec présentation des problématiques contemporaines en géographie et sciences sociales autour des questions du développement, de la mondialisation, des enjeux globaux et de leurs formes territoriales, des dynamiques de l'émergence et de ses influences à différentes échelles ;

Entrées thématiques : urbanisation et dynamiques urbaines ; approches socio-techniques dans les villes du Sud, la question de l'informel, la question environnementale vue depuis les Suds, les migrations entrepreneuriales et la mondialisation par le bas, la circulation des concepts entre Nords et Suds,

Cet enseignement sera couplé avec « Spécificités des approches aux Suds » pour assurer une articulation thématique entre théorie et étude de cas (travail sur textes)

3. Bibliographie indicative

- Cadène Ph., (Ed.) 2007, La mondialisation. L'intégration des pays en développement, Paris, SEDES
- Cambrézy L., Petit V. (Ed.), 2012, Population, mondialisation et développement. Quelles dynamiques ? Paris, la documentation française
- Dollfus O., 2007, La mondialisation, Paris, Presses des Sciences Po.
- Ferguson, 1999, Expectations of modernity, University of California Press
- Gilbert A., Gugler J., 1992, Cities, poverty and development, urbanization in the third world, Oxford University Press, 331 p.
- Lombart J., Mesclier E. et Velut S. (Ed.), 2006, La mondialisation côté Sud : Acteurs et territoires, Paris, IRD Editions
- Momsen, 2004, Gender and development, Routledge.
- Power, Marcuse, 2003, Rethinking development geographies, Routledge

GA0AE040 Le développement : théories et concepts (L. Faret et N. Fau 24h)

1. Objectifs généraux

- Connaissance du champ théorique, des concepts, des courants d'analyse
- histoire des idées dans le domaine du développement et des études sur les pays émergents et en développement
- analyse critique et introduction aux études post-développementales

2. Organisation

Cet enseignement vise à présenter les débats concernant la notion de développement et la légitimité de ce champ de recherche et des approches développementales dans les diverses disciplines des sciences sociales et en géographie. A une histoire et épistémologie des études du développement basée sur des lectures de textes théoriques et empiriques s'ajoutera la présentation d'une réflexion critique sur les concepts centraux des études développementalistes, sur les questions de la disjonction Nord-Sud, de la diversité de ce que l'on nomme de façon générique « les Suds », des modèles de développement passés ou en cours et des dimensions territoriales, à différentes échelles, de l'insertion des pays émergents et en développement dans la mondialisation. Les débats sur le rôle des villes dans les dynamiques de développement aujourd'hui feront l'objet d'une attention particulière.

3. Bibliographie indicative

- Azoulay G., 2002, Les théories du développement : Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités, PU Rennes
- Duflo E., Banerjee A., 2011, Poor economics, New York, PublicAffairs.
- Escobar A., 1995. Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World, Princeton: Princeton University Press
- Gervais-Lambony Ph., Landy F., 2007, On dirait le Sud, numéro spécial de Autrepart, 41.
- Jaffrelot Ch., dir, L'enjeu mondial. Les pays émergents, Paris : Presses de Sciences Po- L'Express, 2008.
- Lacoste Y., 1966, La géographie du sous-développement, PUF.
- Rist G., 1996, Le développement, histoire d'une croyance occidentale, Presses de Science Po.
- Sardan O. de, 1995, Anthropologie et développement, Karthala.
- Sen Amartya, 1999, Development as freedom, Oxford University Press

GA0AE050 Spécificités des approches aux Suds (A. Spire, 24h)

1. Objectifs généraux

- approches situées et thématiques
- développement d'un savoir-faire méthodologique adapté aux études dans les Suds
- développement des capacités de travail en autonomie/en groupe
- approfondissement sur les méthodes de recherche bibliographique spécifiques au Sud
- ouverture à la comparabilité et la comparaison comme méthode d'analyse
- approche réflexive sur le positionnement du chercheur

2. Organisation

Cet enseignement s'appuiera sur des lectures permettant de comprendre la formulation et le positionnement d'une question de recherche (ancrage dans un champ théorique, méthodologie, mode d'exposition des résultats) afin d'aider les étudiants à progresser dans la formulation de leur projet de recherche personnel. Une attention particulière sera donnée à la question de la mise en œuvre de capacités d'analyse des données/matériaux disponibles dans les contextes des pays du Sud, à l'élaboration de dispositifs méthodologiques spécifiques, appuyés à la fois sur l'usage de données devenues classiques dans le contexte contemporain (textes, statistiques, données géoréférencées, images...) et sur le besoin de construction de données spécifiques non existantes fondées sur la problématisation des études de cas.

Cet enseignement sera couplé avec « Problématiques de recherche propres au développement » pour assurer une articulation thématique entre théorie et étude de cas (travail sur textes)

3. Bibliographie indicative

Peemans J-P, 2008, Territoires et mondialisation : enjeux du développement, in Alternatives Suds, vol. 15, n°1
Amougou T., 2008, Territorialité politique, territorialité concurrentielle et développement, in Alternatives Suds, vol. 15, n°1
Bret B., 2011. Un questionnement géographique sur les pays émergents. *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 88, n°3, p. 227-240.

Fleury A. et Houssay-Holzschuch M., « Pour une géographie sociale des pays émergents », *ÉchoGéo* [En ligne], numéro 21 | 2012

Guilmoto C. et Sandron F., 2003, Migration et développement, Paris, La documentation française.

Libre fléchée (18 h ou 24h selon l'option choisi)

Enseignement (entre 3 et 4 ECTS) choisi avec l'équipe pédagogique du parcours en fonction de votre profil et de votre projet de recherche.

Pour les étudiants étrangers, il est fortement conseillé de prendre : FLE Français Langue Étrangère (au LANSAD)

GA0AI010 : PARCOURS ESPACES ET MILIEUX (3 ECUE obligatoires et 1 libre fléchée)

(Pour les étudiants qui envisagent le M2 E&M)

Responsable : E. Grésillon

GA0AE010 Étude intégrée d'un milieu (Biogéographie) (C. Bilodeau, D. Chartier 8h + stage)

1. Objectifs généraux

Pendant un stage de 5 jours, les étudiants mettront en pratiques des méthodes qualitatives (entretien, questionnaire, observation) et quantitatives (géomatique, télédétection, statistique) pour une compréhension écologique et intégrée d'un milieu. Il s'agira d'articuler les apports de la biogéographie et des humanités environnementales sur un territoire.

Cet enseignement fait l'objet d'une **participation financière** de la part des étudiants dont le montant est précisé en début d'année universitaire.

2. Organisation

Les étudiants préparent le stage en s'appropriant le contexte géographique du territoire grâce à une revue bibliographique et une analyse des données géomatiques accessibles (2 séances de 3 heures). Au retour de stage, mise en commun des données recueillies. Discussion autour de la préparation du rapport de stage ou présentation orale (1 séance de 2 heures).

3. Bibliographie indicative

Bibliographie fournie en début d'année universitaire en fonction du lieu de stage.

4. Contrôle des connaissances

Types et nombres d'exercices demandés dans le cadre du contrôle continu :

Préparation du stage : lectures + collecte et visualisation de données spatiales.

Au cours du stage : présentation orale sur une thématique du terrain, travail d'acquisition de données (relevés de terrain ; enquêtes).

Retour de stage : soutenance orale ou rapport à rendre par groupe de terrain + part de note individuelle.

Modalités du contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : 50 %

- Examen terminal : 50 %

GA0AY140 Dynamique des milieux, risques et enjeux (G. Arnaud-Fassetta, S. Dahech et V. Viel, 21h)

1. Objectifs généraux

Le risque naît de la conjonction d'un aléa (ici « en lien avec un phénomène naturel ») et d'enjeux variés (personnes, biens, activités, fonctions), que l'on peut caractériser par leur valeur (économique, stratégique, environnementale, affective, esthétique, patrimoniale...) et leur degré de vulnérabilité (structurelle, fonctionnelle ou corporelle). La mise en relation spatiale et temporelle des risques et des enjeux sera étudiée à travers des études de cas (risques climatiques et hydro-géomorphologiques en particulier) choisis dans des contextes socio-économiques et politiques variés. L'apport de la géographie à la gestion des risques sera analysé, prenant en compte les cadres législatifs et institutionnels dans un contexte de développement « durable » et/ou « soutenable ».

2. Organisation

- Aléas climatiques et vulnérabilité : Cas de sécheresses, des tempêtes, des vagues de chaleur et de froid.

- Les risques en montagne. Deux thèmes seront abordés : les risques liés aux glaciers et à la neige (avalanches) ; les risques torrentiels.

- Risque et territoire : le cas des inondations. Le sujet sera principalement abordé à partir d'exemples pris dans le nord-ouest de la France.

3. Bibliographie indicative

ARNAUD-FASSETTA G., MASSON E., REYNARD E. (Eds.) (2013) - European continental hydrosystems under changing water policy. Friedrich Pfeil Verlag, München, 344 p.

BELTRANDO G. (2011) - Les climats : processus, variabilité et risques. Armand Colin, Paris, 286 p.

FORT M., BETARD F., ARNAUD-FASSETTA G. (2015) - Géomorphologie dynamique et environnement. Processus et relais dans les bassins versants. Armand Colin, Paris, 336 p.

LAGANIER R., ARNAUD-FASSETTA G. (Eds.) (2009) – Les géographies de l'eau. Processus, dynamique et gestion de l'hydrosystème. L'Harmattan, Paris, 302 p.

VAN ASCH T., COROMINAS J., GREIVING S., MALET J.-P., STERLACCHINI S. (Eds.) (2014) – Mountain Risks: From Prediction to Management and Governance. Springer.

4. Contrôle des connaissances

- Contrôle continu : Exercices de TD 2/3 et examen 1/3. Le contrôle continu devra être rendu avant le 31 octobre 2015.

- Examen terminal : ½ écrit et ½ oral.

Types et nombres d'exercices demandés dans le cadre du contrôle continu : synthèse, analyse critique d'articles ou de rapports (2 documents).

GA0AY150 Environnements et territoires : perceptions, pratiques et gestion (D. Chartier, 21h)

1. Objectifs généraux

Ce cours vise à définir, dans un contexte de catastrophe écologique, ce que veut dire et selon quelles modalités il est aujourd'hui possible de prendre soin d'un/de territoires et de ses habitants, humains et non-humains. Il est structuré en deux blocs. Le premier consiste, à partir d'un bref rappel géo-historique des origines et de l'ampleur de la catastrophe écologique, à saisir ce que la question environnementale contemporaine fait à la géographie et aux géographes en tant que chercheurs et acteurs socio-environnementaux. La deuxième partie du cours sera consacrée à redéfinir ce qu'est un territoire et ce que veut dire habiter, en identifiant et en se donnant des outils méthodologiques et pratiques permettant de saisir, de reconnaître et de promouvoir des visions divergentes du monde, de ses habitants et des formes d'attention nécessaire à la construction de politique de l'Anthropocène. A partir de ces éléments et d'études de cas prise au Suds et au Nords, nous nous attacherons à identifier les formes de soins et d'attentions à la Terre et à ses habitants menant vers une cohabitation soutenable entre humains et non-humains.

2. Organisation

Séance 1 : Ce que « l'intrusion de Gaïa » fait à la géographie, aux territoires et à ceux qui les habitent.

Séance 2 : État des lieux environnemental et propositions théoriques pour une géographie environnementale.

Séance 3 & 4 – Redéfinir les territoires et les formes d'habiter à l'aune d'une prise en considération des conflits ontologiques s'exprimant dans les modalités d'accès, d'usage, de gestion, etc. de ces derniers.

Séance 5 & 6 : Prendre soin des territoires à l'ère Anthropocène. Quelles recherches, quelles actions, quelles formes d'attention ? (Analyse à partir d'études de cas aux Nords et au Suds).

Séance 7 – Territoires en Luttés – inventaire des visions et propositions « pluriverselles » de cohabitation entre humain et non-humains.

3. Bibliographie indicative

- Bonneuil Christophe et Fressoz Jean-Baptiste (2013), *L'événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Seuil.
- Bourg Dominique, Joly Pierre-Benoît et Kaufmann Alain (dir.) (2013), *Du risque à la menace, Penser la catastrophe*, Paris, PUF.
- Chartier Denis & Rodary Estienne (dir.) (2016), *Manifeste pour une géographie environnementale*, Presses de Science Po., Paris.

- Collectif (2015), « Habiter : mots et regards croisés », *Annales de géographie*, n°704.
- Haraway Donna, « Anthropocene, Capitalocene, Plantationocene, Chthulucene : Making Kin », *Environmental Humanities*, 2015, vol. 6, p. 159-165.
- Latour Bruno (2018), *Où Atterrir ?*, Paris, La Découverte
- Lussault Michel (2013), *L'avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la terre*. Paris, Seuil.
- Stengers Isabelle (2009), *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond - La Découverte.
- Tsing Lowenaupt Anna (2015), *Les champignons de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, Paris, La Découverte.

4. Contrôle des connaissances

CC : 2/3 note finale (2 exercices au cours du semestre)

Examen : 1/3 note finale

Libre fléchée (18 h ou 24h selon l'option choisi)

Enseignement (entre 3 et 4 ECTS) choisi avec l'équipe pédagogique du parcours en fonction de votre profil.

GA0AI060 : PARCOURS GEOPRISME (4 ECUE)

(Pour les étudiants des parcours M2 GEOPRISME)

Responsable : R Le Goix

ME1AY070 Économies et sociétés métropolitaines en Europe (R. Le Goix et M. Guérois pour l'Université Paris Cité et C. Didelon-Loiseau pour Paris 1)

1. Objectifs généraux

Les métropoles européennes sont au cœur de recompositions à la fois économiques et sociales, qui les affectent à la fois dans leur organisation interne et dans leurs rapports aux réseaux de villes auxquels elles participent. Le cours aborde ces processus de métropolisation à travers les tensions scalaires qu'il induit, les mutations de l'idée même de système productif et ses conséquences sociales (désouvriérisation...), les circulations et mobilités. En croisant l'approche géographique avec celle d'autres sciences du territoire, il vise aussi à donner aux étudiants un éclairage sur quelques questions de recherche comme par exemple la question des villes en décroissance (*shrinking cities*), celle des conflits, celle de la dualisation/fragmentations des sociétés urbaines ou encore celle des politiques mises en œuvre pour tendre vers la ville durable.

2. Organisation (sous réserve de modification)

1. Introduction aux villes européennes, C. Didelon-Loiseau, P1
2. Fonctions et hiérarchies urbaines, C. Didelon-Loiseau, P1
3. Les villes européennes dans le système des villes mondiales, C. Didelon-Loiseau, P1
4. Dynamiques démographiques et cycles d'urbanisation, M. Guérois, UP
5. Villes durables en Europe, E. Dubos-Paillard, P1
6. Sociétés urbaines, dualisations, fragmentations, R. Le Goix, UP
7. Formes de villes, transports, durabilité, M. Guérois, UP

3. Bibliographie indicative

Quelques références bibliographiques

Brenner N. (2004) *New state space, urban governance and the rescaling of statehood*, Oxford, Oxford University Press.

Clark G., Feldman L. et M. Gertler, eds. (2003). *Oxford handbook of economic geography*. Oxford, Oxford University Press.

Friedmann J. (1986). "The world city hypothesis" *Development and Change* vol.17: p. 69-84.

Le Galès, P. (2003). *Le retour des villes européennes, sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris, Presses de SciencesPo.

Panerai P., Castex J., Depaule J.C. (2009) *Formes urbaines, de l'îlot à la barre*, Marseille, Eds Parenthèse, collection Eupalinos

Roncayolo M. (1995) *Les grammaires d'une ville*, Marseille, Paris, Presses de l'EHESS.

Sassen, S. (1996). *La ville globale*. New York. Londres. Tokyo. Paris, Descartes

4. Contrôle des connaissances

Une note d'écrit (50 %) et une note d'oral (à partir d'articles vus en cours) (50 %).

ME1AY010 Enjeux spatiaux des sociétés contemporaines (A. Doron, P. Pistre)

1. Objectifs généraux

Cet enseignement, à destination de géographes et de non géographes, a pour objectif de familiariser les étudiants aux enjeux des sociétés contemporaines du point de vue de l'espace géographique. Il s'agit en particulier de sensibiliser aux grandes mutations des territoires, surtout français, de leur organisation spatiale, de leur gouvernance par les pouvoirs publics ou encore sous l'influence des mobilités spatiales des populations (résidentielles, quotidiennes...).

Trois objectifs transversaux sont plus particulièrement visés à travers le déroulement et le contenu de l'enseignement :

- Comprendre les apports d'une prise en compte de la dimension spatiale des phénomènes humains, notamment socio-économiques.
- Connaître les principales méthodes mobilisées pour appréhender l'espace en géographie et en aménagement.
- Pouvoir synthétiser de façon critique des articles de débats scientifiques relevant de la géographie et de l'aménagement.

2. Organisation

L'enseignement est organisé en 6 séances de 3h de CM, chaque cours étant lié à la lecture obligatoire d'un article. Voici à titre indicatif le programme pour l'année 2019-2020 :

- Etudier l'espace : éléments d'un raisonnement géographique appliqué aux inégalités
- Catégoriser l'espace : des zonages statistiques aux politiques publiques
- Mailler l'espace : découpages institutionnels en évolution
- Métropoles *versus* périphéries spatiales
- Ville compacte *versus* ville diffuse
- Représentations, identités, imaginaires géographiques comme ressources territoriales

Les articles à lire pour chaque cours sont mis à disposition sur la plateforme d'enseignement Moodle.

3. Bibliographie indicative

- Brunet, R., Ferras, R., & Théry, H., 1993, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Paris, Reclus
- Charvet J.P., Sivignon M., 2016, *Géographie humaine, questions et enjeux du monde contemporain*, Armand Colin, 3^{ème} édition
- Clerval, A., Fleury, A., Rebotier, J., & Weber, S., 2015, *Espace et rapports de domination*, PUR, Rennes.
- Debarbieux B., 2015, *L'espace de l'imaginaire : Essais et détours*, CNRS, 305 p.
- Levy J., & Lussault M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin.
- Pumain, D., & Saint-Julien T., 2010, *Analyse spatiale : les localisations*. A. Colin.
- Pumain, D., & Saint-Julien T., 2010, *Analyse spatiale : les interactions*. A. Colin.
- Subra P., 2014 (2^{ème} éd), *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, A. Colin.

Sites internet généralistes

- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/> (ressources variées en géographie)
- <http://www.hypergeo.eu/> (encyclopédie électronique de géographie)
- <https://www.metropolitiques.eu/> (revue électronique de débats et de savoirs sur les territoires)
- <http://www.revue-urbanites.fr/> (revue électronique sur le fait urbain) ...

4. Contrôle des connaissances

L'évaluation prend la forme suivante :

- Pour le contrôle continu : une fiche de lecture sur un article associé à une séance de cours.
- Pour l'examen terminal : un devoir sur table de 2h composé à la fois de questions de cours et sur les lectures.

GA0AY170 Politiques d'aménagement et de développement territorial : du local à l'Europe (D. Rivière et Mathieu Gimat)

1. Objectifs généraux

L'objectif de l'enseignement est de proposer une vue d'ensemble de l'intervention en matière d'aménagement dans le cas de la France. Cela passe à la fois par une connaissance de la situation nationale à cet égard mais également par les modalités d'intervention de l'Union européenne sur le territoire français dans ce domaine.

2. Organisation

- De l'aménagement du territoire à l'aménagement des territoires :

- Définitions : aménagement et développement local
- Principales évolutions
- Le système français d'aménagement du niveau national au niveau local :
 - organisation institutionnelle et territoriale,
 - cadres et moyens d'action
- Les politiques de l'État en matière d'aménagement (dont politique de la ville)
- De nouvelles articulations d'échelles et d'acteurs du local à l'Europe, l'aménagement entre projet et conflit
- De la Politique régionale à la politique de cohésion de l'UE, quelle appréhension des territoires ?
- De la reconversion industrielle au renouvellement urbain, enjeux du local à l'Europe
- L'Europe comme cadre (Réseaux Trans-européens et enjeux d'aménagement du territoire)

3. Bibliographie indicative

DESJARDINS X., ISABELLE GENEAU DE LAMARLIERE I. (dir.), 2016, L'aménagement du territoire en France, La Documentation française, 183 p.

DREVET J.-F., 2008, *Histoire de la politique régionale*, Belin, Paris, 285 p.

ELISSALDE B., SANTAMARIA F., 2008, *Lexique de l'aménagement du territoire européen*, Lavoisier, Paris, 249 p.

JEAN Y., VANIER M., 2009, *France. Aménager les territoires*, Armand Colin, Paris

LACOUR Cl., DELAMARRE A., THOIN M., 2010, *40 ans d'aménagement du territoire*, La Documentation française, Paris, 161 p.

MERLIN P., 2007, *L'aménagement du territoire en France*, La Documentation française, Paris, 174 p.

SUBRA Ph, Géopolitique de l'aménagement du territoire, A colin, 2012 (3^e édition)

4. Contrôle des connaissances

- Contrôle continu : dossier de presse ou note de lecture (50%)
- Examen : 50%

GA0AY060 Analyse spatiale, formes et processus (M. Guerois et M. Madelin)

Organisation générale de l'enseignement : Mercredi 14h30-16h30, Nouvel amphi (IG)

- 12 séances d'enseignement intégré de 2 heures.

- 2 séances d'atelier informatique de 3h en début de semestre (les dates seront précisées au début du semestre) : initiation à l'analyse spatiale sous R.

Programme du cours : L'objectif de ce cours est double : d'une part, vous fournir des méthodes d'analyse spatiale qui visent à résumer de manière rigoureuse la répartition spatiale de phénomènes de diverses natures (groupes sociaux, échanges matériels ou immatériels, distribution d'essences végétales...) et à en éclairer les processus sous-jacents. D'autre part, vous sensibiliser à la construction d'une démarche scientifique en analyse spatiale, depuis la formulation d'une question de recherche jusqu'à la discussion des résultats produits.

Les thèmes suivants seront abordés, à partir d'exemples s'appliquant à différents types d'objets géographiques :

1. Hétérogénéité statistique, hétérogénéité spatiale
2. Echanges et flux
3. Des points aux surfaces : lissages, interpolations
4. Réseaux et accessibilité

Mode d'évaluation

Types et nombre d'exercices demandés dans le cadre du contrôle continu : **1 devoir à la maison, 1 devoir sur table et 1 partiel**. Chaque exercice compte pour 1/3 de la note finale.

2^e session : 50% écrit + 50% oral

Éléments de bibliographie

Pour commencer :

- Feuillet T., Cossart E., Commenges H., 2019, *Manuel de géographie quantitative*, Cursus, Armand Colin, 237 p.
- Pumain D., Saint-Julien T., 2010, *L'analyse spatiale (1) : Localisations*, Cursus, Armand-Colin, Paris, 190 p.
- Pumain D., Saint-Julien T., 2010, *L'analyse spatiale (2) : les interactions*, Cursus, Armand-Colin, 218 p.

Manuels d'auteurs anglo-saxons :

- Haggett P., 1973, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Colin "U", Paris, 390 p.
- Taylor P.J., 1977, *Quantitative Methods in Geography: an introduction to Spatial Analysis*, Waveland Press, 386 p.
- Unwin D., 1981, *Introduction to Spatial Analysis*, Methuen, London, 212 p.

Sur les modèles en analyse spatiale :

- Mathian H., Sanders L., 2014, *Objets géographiques et processus de changement*, ISTE éditions, 175 p.
- Sanders L. (dir), 2001, *Modèles en analyse spatiale*, Paris, Hermès Lavoisier.

Regards sur l'analyse spatiale depuis les SIG :

- Caloz R., Collet C., 2011, *Analyse spatiale de l'information géographique*, PPUR Presses polytechniques, 383 p.
- Longley P., Goodchild M., Maguire D., Rhind D., 2015, *Geographic information Science and System*, 4th edition, Wiley, 496 p. (en particulier chapitres 13 à 15)

GA0AI050 : PARCOURS TGAE (3 ECUE et 1 libre)

(Pour les étudiants qui envisagent le M2 TGAE)

Responsable : N. Delbart

Les étudiants inscrits en TGAE choisissent obligatoirement les deux cours d'outils suivants au titre de l'UE GA0AU030 : METHODES ET OUTILS :

- **Téledétection**
- **S.I.G.**

GA0AE090 Observation de la Terre par satellite (N. Delbart, P. Passy, V. Michot)

1. Objectifs généraux

L'objectif du module est de

- Découvrir les différents types de télédétection (optique, radar, LIDAR...),
- Approfondir les bases de physique nécessaires à la compréhension de l'image ou de la donnée en télédétection
- Utiliser les données issues des capteurs spatiaux par des approches mêlant logiciels de traitements d'images, de systèmes d'information géographiques, et de programmation.
- Conduire une étude bibliographique orientée à la fois vers les instruments de la télédétection et vers les applications.

2. Organisation

Cours intégré se déroulant en salle informatique.

4. Contrôle des connaissances

MCC 1^{ère} session : CC 50 % + CT 50 %, 2^{nde} session : 50 % écrit + 50 % oral

GA0AE100 Cartographie (21h, C. Zanin)

Voir description GA0AY080 Cartographie

GA0AE110 Statistiques (21h, V. Michot)

Voir description GA0AY090 Statistiques.

Libre (en géographie, hors géographie ou hors UFR GHES) 18 h ou 24h selon l'option choisi

Tout enseignement (entre 3 et 4 ECTS) en géographie ou hors géographie, dans l'UFR GHES ou hors UFR GHES ou hors Université Paris Cité, choisi avec l'équipe pédagogique en fonction de votre profil.

Semestre 2

GA0BC010 LANGUE ETRANGERE APPLIQUEE A LA GEOGRAPHIE (1 ECUE AU CHOIX)

24h = 3 ECTS – coefficient 1

Les cours de langue sont obligatoires. Les étudiants ont le choix entre l'anglais ou une autre langue proposée dans le cadre LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines) de l'UFR EILA.

Les étudiants doivent se connecter au site de l'UFR EILA qui organise des enseignements de langues étrangères dans les nouveaux locaux de la Halle aux Farines :

<https://u-paris.fr/eila/lansad/>

ANGLAIS (stage sur 2 semaines, au début du 2nd semestre)

ESPAGNOL

ALLEMAND

ARABE

ITALIEN

RUSSE

Pour les **étudiants étrangers** : **FLE Français Langue Étrangère** (au LANSAD).

GA0BU010 PROJET (AU CHOIX)

27 ECTS- COEFFICIENT 9

3 types de projet :

- **GA0BT010 Stage en entreprise/ en collectivité** (sous convention)
- **GA0BT020 Stage ou recherche à l'étranger** (dans le cadre ERASMUS, Relations Internationales, ou sous convention de stage)
- **GA0BE010 Recherche**

L'ensemble de ces projets donnent lieu à la rédaction d'un rapport et d'une soutenance devant un jury.

Voir les modalités de rédaction du rapport de mémoire ou de stage dans les pages suivantes.

Vous trouverez également des conseils pour l'élaboration de la problématique, la rédaction du mémoire, la préparation de la soutenance **sur l'Espace Numérique de Travail – Moodle** : s'inscrire au cours **M1 Projet 2nd semestre**.

Ces documents ne se substituent pas aux informations apportées par votre directeur/directrice de mémoire. N'hésitez pas à leur poser des questions, à demander des précisions sur le déroulement, etc.

La soutenance doit IMPERATIVEMENT être réalisée avant la fin de la 2^e session du semestre 2 soit avant le 5 juillet 2024.

Des dérogations exceptionnelles peuvent être délivrées pour les étudiants réalisant un stage ou un mémoire à l'étranger.

NORMES CONCERNANT LE MÉMOIRE DE M1 GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT

1) PRÉSENTATION DU MÉMOIRE DE RECHERCHE

- Entre 30 et 80 pages suivant les indications de votre Directeur de mémoire (bibliographie et annexes comprises)
- Police : times ou times new roman ou trébuchet
- Taille de police : 12
- Interligne : 1,5
- Marges : minimum 2 cm (haut, bas, gauche et droite)
- Pagination : l'ensemble du mémoire doit être paginé y compris la bibliographie finale et les annexes.
- Un sommaire (en début de mémoire) **ou** une table des matières (en fin d'ouvrage) doit être correctement élaboré avec la pagination des intitulés des parties et des chapitres.
- Toute référence bibliographique citée dans le texte sous la forme " (Dupont, 1907) " DOIT être indiquée avec précision dans la bibliographie finale, qui présentera les références bibliographiques selon les normes, par ordre alphabétique d'auteurs.
- Les légendes des figures, tableaux, cartes, éventuellement photographies, doivent être claires et précises.
- Les figures, cartes et tableaux doivent également faire l'objet d'une liste avec les pages référence en fin de mémoire.

2) PAGE DE COUVERTURE DU MÉMOIRE

**Master Géographie, Aménagement, Environnement, Développement (M1) Année universitaire :
.../...**

Le titre du mémoire : au centre de la page, encadré ou pas

Votre prénom suivi de votre nom

Si possible le logo de l'université (téléchargeable sur le site de l'université) ainsi que le logo du laboratoire ou de l'établissement d'accueil.

En bas de la page de couverture : Prénom et nom du directeur de mémoire et/ou du responsable de stage, suivi du nom de son équipe de recherche, de son institution ou de son entreprise.

3) NOMBRE D'EXEMPLAIRES

Prévoir 1 exemplaire PDF pour chaque membre du jury Lors de la remise du PDF au secrétariat, le formulaire de soutenance vous est remis.

4) DATE DE REMISE DU MÉMOIRE

Au plus tard 10 jours avant la soutenance.

Tout mémoire rendu au-delà ne pourra être soutenu à la session concernée.

Les mémoires seront rendus individuellement aux membres du jury

5) DATE DE LA SOUTENANCE

À définir avec le Directeur de mémoire en respectant les périodes officielles du calendrier universitaire. La soutenance fait l'objet d'un Procès-Verbal (signé des membres du jury) qui doit être remis à la scolarité de l'UFR.

6) DURÉE DE LA SOUTENANCE

La soutenance d'un mémoire dure environ 1h15mn

Exposé de l'étudiant = 15 minutes

Questions du jury = 30/45 minutes

Délibération du jury = 10 minutes

La soutenance est publique, sauf la délibération du jury.

7) THEMATIQUES ET SUJETS DE RECHERCHE DES ENSEIGNANTS (ENCADREMENT)

- **Sophie BAUDET -MICHEL** (sophie.baudet-michel@univ-paris-diderot.fr)
 - *Thèmes de recherche* : Villes en décroissance ; pollution et santé, santé, soins
 - *Terrains* : urbain

- **Sandrine BERROIR** (berroir@parisgeo.cnrs.fr)
 - *Thèmes de recherche* : mobilités (pratiques, représentations, inégalités), commerces, politiques d'aménagement et stratégies d'acteurs.
 - *Terrains* : espaces métropolitains (Europe, France, Paris), espaces périurbains, espaces de faible densité France

- **Clélia BILODEAU** (clelia.bilodeau@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* :
 - Biogéographie, écologie, SIG, télédétection, cartographie, sons.
 - Evolutions des espaces naturels et anthropisés, forêts, marais salés, jardins partagés, rivières, littoral.
 - *Terrains* : France
 - *Sujets proposés* : Évolution de la végétation de la Baie du Mont Saint Michel. Jardins partagés, pratiques et biodiversité. Cartographie des forêts anciennes à partir des cartes d'État-major. Base de données du Parc National des Écrins sur les bouquetins, co-direction avec Étienne Grésillon (LADYSS). Étude sur le bois de Vincennes, divers sujets possibles, avec Étienne Grésillon. Analyse de données Lidar pour la détection des mares, co-direction avec Paul Passy (PRODIG). Analyse des données de la BD CARHYCE sur les ripisylves à l'échelle de la France (partenariat avec Frédéric Gob et Nathalie Thommeret du LGP). Cartographier le littoral : les représentations de l'imbrication terre-mer (partenariat avec Joanne Clavel du Ladyss, pour le projet Sensitroph). CartoBleau, un géoportail des données sur le massif de Fontainebleau (en partenariat avec la Station d'Écologie Forestière). Les ABC Atlas de Biodiversité Communales.

- **Denis CHARTIER** (Denis.Chartier@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* : Géographie environnementale / Écologie politique / Relations natures-sociétés / Politiques de conservation de la nature / Politiques environnementales / Développement alternatifs en Amérique latine / Justice environnementale / Éducation environnementale / Réponses à la crise écologique / agroécologie–permaculture / Viticulture biologique / Écoacoustique / Méthodologies de recherche mêlant pratiques artistiques et scientifiques
 - *Terrains* : France, Brésil, Amazonie, Amérique Latine
 - *Sujets proposés pour 2021-2022* : 1) Sujets possibles autour des pratiques vitivinicoles en vins « nature » ; 2) Sujet possibles sur les politiques de conservation de la nature en collaboration avec l'observatoire Hommes-Milieus Oyapock (Guyane Française).

- **Petros CHATZIMPIROS** (petros.chatzimpiros@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* : dynamiques et interactions entre alimentation, énergie, société et réseaux associés.
 - *Terrains* : Monde, continents, pays, régions.
 - *Sujets proposés pour 2021-2022* :
 - 1) Impacts du changement climatique sur l'agriculture.
 - 2) Effets de la mécanisation des secteurs (ménages, agriculture, transports) sur la soutenabilité.

- **Salem DAHECH** (salem.dahech@gmail.com)
 - *Thèmes de recherche* : climat urbain ; villes et changements climatiques ; climat, pollution atmosphérique et santé.
 - *Terrains* : France et Maghreb

- **Nicolas DELBART** (nicolas.delbart@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* :
 - Télédétection optique, radar, moyenne et haute résolution spatiale
 - Variabilité climatique, végétation, forêts, neige, phénologie, déboisement, afforestation.
 - *Terrains* : régions boréales; Népal; France.

- **Laurent FARET** (faret@univ-paris-diderot.fr)
 - *Thèmes de recherche* :
 - migrations/mobilités et recompositions territoriales, à différentes échelles, du local à l'international (toutes régions) ; migration et villes, dynamiques du développement et territoires en Amérique latine.
 - Pour des étudiants motivés, proposition de sujets sur l'Amérique centrale sur l'intégration régionale, mobilités / migrations, relations ville-campagne, tourisme et développement, investissements étrangers et développement, infrastructures de transport, géopolitique
 - *Terrains* : Amérique Latine

- **Gilles ARNAUD-FASSETA** (gilles.arnaud-fassetta@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* : géographie des risques, hydrogéomorphologie, paléoenvironnement et géoarchéologie
 - *Terrains* : France

- **Nathalie FAU** (nathalie.fau@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* : intégrations régionales, frontières, métropolisation, détroit, espaces maritimes, migrations
 - *Terrains* : Asie du Sud-Est, Chine
 - *Sujets proposés pour 2021-2022* :
 - Sujet sur l'Asie du Sud-Est
 - Cartographie : les investissements chinois en Asie du Sud-Est à partir de données fournies par un groupe de recherche
 - Analyse des cartes de la Nouvelle route de la soie (BRI) : évolution, rôle des villes et des ports
 - Etude de cas, terrain : investissements chinois en Asie du Sud-Est, conséquences spatiales et sociales.

- **Jean-Christophe FRANCOIS** (jc.francois@parisgeo.cnrs.fr)
 - *Thèmes de recherche* :
 - ségrégation résidentielle, ségrégation scolaire, inégalités spatiales
 - discontinuités, barrières
 - modélisation statistique, modélisation multi-agents, enquêtes de terrain
 - *Terrains* : métropoles pays développés

- **Matthieu Gimat** (matthieu.gimat@u-paris.fr)
 - Thèmes de recherche : politiques de l'habitat, du logement et de la ville ; logement social ; austérité et investissement public local ; urbanisme opérationnel ; histoire et théories de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement local
 - Terrains : France

- **Mathieu GIGOT** (mathieu.gigot@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* : Politiques patrimoniales et paysagères ; Urbanisme réglementaire ; Planification territoriale ; Territorialisation du droit ; Outils de l'action publique ; Développement local en milieu rural.
 - *Terrains* : France (en particulier région Centre-Val de Loire)

- **Claude GRASLAND** (claudе.grasland@parisgeo.cnrs.fr)
 - *Thèmes de recherche* : Géographie politique (frontières, maillages administratifs), Géographie économique (flux, mondialisation), Démographie (migrations, mortalité, fécondité), Médias (agenda, discours), Analyse spatiale et modélisation, Data Mining.
 - *Terrains* : Monde, Europe , France, Tunisie, Belgique, Allemagne, Turquie
 - *Sujets proposés* :
 - La perception des continents dans la presse.
 - La perception des nouvelles régions françaises après la réforme de 2015
 - La vision du Monde des étudiants.
 - Analyse spatiale et cartographique de la crise du Covid-19 en Ile de France

- **Etienne GRESILLON** (etienne.gresillon@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* : biodiversité, écologie urbaine, gestion des milieux naturels (forêt, montagne), inégalités environnementales, paysages, services écosystémiques, agriculture urbaine rurale
 - *Terrains* : France
 - *Sujets proposés pour 2021-2022* : biodiversité à Paris, intelligence des plantes regard croisé à l'échelle internationale, concurrence spatiale et alimentaire entre espèces domestiques et sauvages, sciences participatives, paysage sonore, biodiversité et agriculture, les rémanences environnementales.

- **Marianne GUEROIS** (marianne.guerois@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* : Géographie urbaine, analyse spatiale, morphologie (étalement/densification), centralités de service/commerciales, marchés immobiliers.
 - *Terrains* : Europe, France

- **Jean Baptiste LANNE** (jean-baptiste.lanne@u-paris.fr)
 - Thèmes de recherche : Géographie urbaine, villes des Suds, sécurité par le bas, petits métiers urbains, espaces urbains marginalisés, méthodes créatives
 - Terrains : Kenya, Côte d'Ivoire
 - Sujets possibles : plusieurs sujets possibles sur le secteur des transports artisanaux en Côte d'Ivoire : rôle des syndicats, espaces de garages et de réparation.

- **Emilie LAVIE** (emilie.lavie@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* : irrigation, , oasis, gestion des risques de pénuries en eau et des sécheresses
 - *Terrains* : Méditerranée, Argentine, Soudan
 - *Sujets possibles (2023-2024)* : le rôle du Canal du Midi dans l'irrigation en Occitanie

(sujet de terrain ou d'archives à Toulouse, au choix) / L'application du Plan Eau 2023 (sur des territoires du Sud de la France au choix) / Analyse des discours politiques sur le stockage agricole de l'eau sur les réseaux sociaux (notamment twitter).

- **Renaud LE GOIX** (renaud.legoix@univ-paris-diderot.fr)
 - *Thèmes de recherche* :
 - Géographie urbaine ; analyse spatiale, géographie sociale, espaces urbains, acteurs et sociétés urbaines, périurbanisation
 - Logement ; Immobilier ; Dynamique socio-résidentielle (inégalité, ségrégation, gentrification) en métropole ; stratégies résidentielles ; interstices, discontinuités ; espaces publics, espaces privés.
 - *Terrains* : France, Europe, Amérique du Nord
 - *Sujets proposés* :: plusieurs sujets sont possibles sur des questions de données immobilières (DVF, BIEN, Perval), sur les résultats d'une grande enquête sur les stratégies résidentielle (voir la page du projet : <https://wisdom.hypotheses.org>, et sur l'analyse de données d'un sondage comparant les perceptions de leur espace local avant et après la crise du COVID à Paris et à Londres.

- **Malika MADELIN** (malika.madelin@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* : climatologie aux échelles locales, changement climatique, climat et agrosystèmes, climat urbain, pollution atmosphérique, sciences participatives, données massives, webmapping, visualisation de l'information météorologique et climatique
 - *Terrains* : France... et ailleurs

- **Paul PASSY** (paul.passy@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* : Télédétection et géomatique appliquées à la ressource en eau par le biais de la quantité et de la qualité, utilisation des outils de télédétection pour le suivi des dynamiques environnementales et sociétales
 - *Terrains* : Tout territoire survolé par un satellite
 - *Thématiques de sujets possibles* :
 - Suivi dans le temps et l'espace d'une grande zone humide inter-tropicale

Suivi de l'évolution de paramètres de qualité de l'eau par satellite en relation avec les activités humaines du bassin-versant

- **Pierre PISTRE** (Pierre.Pistre@univ-paris-diderot.fr)
 - *Thèmes de recherche* :
 - géographie rurale ; géographie sociale, géographie économique ; démographie
 - populations ; logements ; mobilités (résidentielles, quotidiennes) ; campagnes ;
 - *Terrains* : France

- **Dominique RIVIERE** (dominique.riviere@univ-paris-diderot.fr)
 - *Thèmes de recherche* : les politiques urbaines (patrimonialisation, renouvellement urbain, mailles métropolitaines...), le régionalisme, les politiques européennes.
 - *Terrains* : : l'Italie, l'Europe, en France en particulier la Bretagne.

- **Amandine SPIRE** (amandine.spire@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche*:
 - Ville et citoyenneté, inégalités socio-spatiales, pouvoirs et ville, éviction, droit à

- la ville
 - migrations, frontières, présence immigrée en ville
 - *Terrains* : villes du Sud, Afrique subsaharienne, Afrique de l’Ouest, plus particulièrement Togo et Ghana (accueil facilité et réseaux de recherche)
- **Vincent VIEL** (vincent.viel@u-paris.fr)
 - *Thèmes de recherche* :
 - Géomorphologie fluviale,
 - Erosion des sols, dynamiques hydro-sédimentaire dans les hydrosystèmes.
 - *Terrains* : Ile-de-France, Grand Ouest, Alpes du Sud, Tunisie, Japon
 - *Sujets proposés pour 2021-2022* :
 - Gestion de l’eau, des sols et des transferts sédimentaires en Tunisie centrale (bassin Leuben) dans un contexte d’intensification de l’oléiculture.
 - Erosion des sols et gestion des inondations par crues turbides dans le PNR du Vexin français.
 - De nombreux autres sujets sont possibles en lien avec les thèmes de recherches cités ci-dessus.
- **Christine ZANIN** (christine.zanin@univ-paris-diderot.fr)
 - *Thèmes de recherche* :
 - Cartographie & Sémiologie graphique
 - Visualisation graphique et esthétisme
 - Cartographie et aménagement du territoire
 - *Terrains* : France Europe, ou le monde ou à discuter
 - *Sujets proposés* : thématiques très variées autour de la cartographie et la communication visuelle, à discuter avec l’étudiant

CONTRÔLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

Les modalités du contrôle des connaissances générales, définies par l'Université, sont affichées chaque année. Les modalités du contrôle des connaissances spécifiques (par enseignement) seront affichées et mises sur l'ENT au plus tard un mois après le début des cours.

Un diplôme de master est délivré lorsque 120 crédits européens ont été acquis (60 crédits en M1 et 60 crédits en M2), au-delà du grade de Licence, dans le cadre d'un parcours de formation reconnu par l'équipe de formation du Master.

L'organisation des enseignements est semestrielle pour faciliter l'orientation progressive des étudiants.

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements (UE). Une UE peut rassembler différents éléments constitutifs (ECUE) de formation (enseignement, stage, mémoire de recherche ou professionnel...). Elle est acquise dès que l'étudiant y obtient une note supérieure ou égale à 10/20. Toute UE acquise confère à l'étudiant le nombre de crédits correspondant. L'UE est capitalisée et transférable sans possibilité de s'y réinscrire.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu doit être privilégié.

Modalités de contrôle des connaissances spécifiques au Master 1^{ère} année

Sciences Humaines, mention GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT

Les règles particulières ci-après définissant les modalités du contrôle des connaissances (MCC) dans le cadre du **Master 1^{ère} année mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement** s'inscrivent dans les règles générales définies par l'Université Paris Cité.

1. Sessions d'examen et Jurys

L'étudiant a droit à deux sessions d'examen.

La première session a lieu en janvier pour les enseignements du premier semestre ; en avril-mai pour les enseignements du second semestre.

En cas d'échec à la première session, l'étudiant a droit à une session de rattrapage ou à une deuxième session, qui a lieu en juin.

Un jury est constitué par année. Il se réunit à la fin de chaque semestre et après chaque session.

2. Modalités de validation d'une Unité d'Enseignement (UE) et d'un Élément constitutif d'une unité d'enseignement (ECUE).

Une UE est définitivement acquise dans les deux cas suivants :

- lorsque sa note est égale ou supérieure à 10/20 ;
- par compensation entre les UE du semestre (compte tenu des coefficients de chaque UE).

Lorsqu'une UE est composée de plusieurs ECUE :

- la compensation entre les éléments constitutifs de l'UE (ECUE) s'effectue sans note éliminatoire (le 0 est compensable) ;
- en cas d'échec à l'UE, les notes d'ECUE supérieures ou égales à 10 sont capitalisées.

Les enseignements dont les notes sont inférieures à 10 et qui n'ont pas fait l'objet d'une compensation (dans le cadre de la moyenne de l'UE ou du semestre) doivent être repassés à la session de rattrapage. Leurs notes ne peuvent être conservées pour une autre session.

En Master1 Géographie, Aménagement, Environnement, Développement, les notes de contrôle continu ne peuvent pas non plus être conservées au bénéfice de la seconde session. Les travaux élaborés durant le contrôle continu ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 peuvent être montrés et pris en compte pour l'oral de cette seconde session. Mais ils ne peuvent en aucun cas s'y substituer.

3. Modalités de validation d'un semestre

Chaque semestre de M1 est validé sur la base de la moyenne des UE qui le composent, pondérées par leurs coefficients. La validation d'un semestre donne droit à 30 crédits ECTS.

Pour que la compensation entre UE soit automatique, il faut que la moyenne générale soit égale ou supérieure à 10/20.

Remarque : Un étudiant peut renoncer au bénéfice d'une compensation entre ECUE d'une UE ou UE d'un semestre. Il doit en faire la demande écrite auprès du Président du jury de semestre et avant délibération de ce même jury. Toute demande intervenant après délibération du jury ne sera pas prise en compte.

Au niveau du semestre, l'étudiant ne peut choisir quelle UE sera compensée et quelle UE ne le sera pas. La renonciation à la compensation est globale et s'applique à toutes les UE du semestre. Tous les enseignements non compensés et dont les notes sont inférieures à 10 devront donc être repassés. Toute demande intervenant après délibération du jury ne sera pas prise en compte. Toute UE (ou ECUE) compensée est alors considérée comme acquise avec impossibilité de s'y réinscrire.

4. Obtention du Master 1

Le Master 1 est obtenu par validation des 2 premiers semestres du master 1^{ère} année.

La moyenne est calculée sur l'ensemble des 2 premiers semestres du master, les notes obtenues aux S1 et S2 du M1 peuvent donc faire l'objet d'une compensation.

5. Règles de progression

Le passage du M1 au M2 est automatique après validation du Master 1, mais nécessite une réinscription via e-candidat. L'étudiant ne peut cependant pas changer de parcours. Un changement de parcours en M2 nécessite une nouvelle candidature et fait l'objet d'une sélection par dossier, suivie éventuellement d'un concours ou d'un entretien.

6. Précisions sur les modalités de contrôle en M1 Géographie, Aménagement, Environnement, Développement

Le contrôle continu est le régime normal des études à Paris Cité. La présence aux TD et aux enseignements intégrés cours/TD y est obligatoire. Exceptionnellement des dispenses peuvent être obtenues :

- a) **Le contrôle continu** associe pour chaque enseignement,
 - des travaux divers réalisés en cours de semestre qui comptent pour 2/3 de la note globale. Les modalités particulières à chaque enseignement sont indiquées par les enseignements responsables au début du semestre concerné,
 - et un examen de fin de semestre qui compte pour 1/3 de la note globale. Il consiste en une épreuve écrite (et éventuellement orale) réalisée en salle lors de la session d'examens.

- b) **L'examen terminal :**

Les étudiants mis dans l'incapacité de suivre le contrôle continu et qui en ont fait la demande auprès du secrétariat du M1 de Géographie à l'UFR GHES, peuvent être dispensés de contrôle continu. La

demande justifiée doit y être déposée au plus tard 1 mois après le début des enseignements. Dans ce cas, l'examen se compose, pour chaque UE ou ECUE, d'une épreuve écrite et/ou d'une épreuve orale comptant pour 50 % ou 100 % de la note globale selon le cas (voir tableau détaillé des MCC).

c) Les règles ci-dessus (points a et b) sont susceptibles d'amendements particuliers dans certains enseignements compte tenu de leurs particularités. C'est le cas de certaines UE de travaux de terrain où le contrôle continu est obligatoire et assuré pendant le stage ou encore de cycles de conférences (voir Tableau détaillé des MCC).

d) Précisions sur l'assiduité : La présence aux travaux dirigés et les enseignements intégrés (Cours/TD) est obligatoire. Un nombre excessif d'absences non justifiées dans le semestre (plus de 2) peut être sanctionné par une défaillance au contrôle continu. Aucune note n'est alors attribuée à l'UE ou à l'ECUE et la moyenne semestrielle ne peut pas être calculée. Le jury peut apprécier l'opportunité de cette mesure.

- En cas d'absence non justifiée à une épreuve du contrôle continu, la note 0 est attribuée.
- En cas d'absence non justifiée à l'examen de fin de semestre, l'étudiant est déclaré défaillant par le jury et aucune note n'est attribuée à l'épreuve concernée.
- En cas d'absence à une ou des épreuves d'examen pour raison grave et dûment justifiée, laissée à l'appréciation du jury, la note 0, non éliminatoire peut être demandée par l'étudiant et attribuée aux UE correspondantes. La moyenne semestrielle peut alors être calculée.

e) La deuxième session : Dans le cadre de la deuxième session dite de « rattrapage », le contrôle des connaissances prend la forme d'un examen écrit et d'une épreuve orale représentant chacun 50 % de la note finale sauf pour le mémoire.

FRAUDE ET PLAGIAT

Le **plagiat** est l'acte de faire passer pour siens les textes ou les idées d'autrui. C'est une **pratique contraire à la construction de la recherche** et de la pensée telle qu'entendue à l'université : en effet les universitaires et les chercheurs citent de manière systématique les travaux sur lesquels ils s'appuient afin de rendre transparent et vérifiable leur cheminement intellectuel. Il s'agit donc de **systématiquement citer ses sources** : qu'il s'agisse d'ouvrages, de données, d'images ou tout autre type de document. **Respectez la propriété intellectuelle**. L'université attache une grande importance à l'explicitation des sources (la citation des références) et entend que les étudiants adoptent cette pratique : c'est un aspect essentiel de la formation des étudiants. Par conséquent, l'université considère que le plagiat et la fraude sont des actes de tromperies qui doivent être sanctionnés.

Le plagiat comprend les cas suivants :

- **l'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence** à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation ;
- **l'exécution par une autre personne** d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation ;
- **le recours à toute aide non autorisée** à l'occasion d'un examen ou pour la réalisation d'un travail ;
- **la présentation, sans autorisation, d'un même travail** dans différents cours ;
- **l'obtention par moyen illicite de questions ou de réponses d'examen** ;
- **la sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen.**

Les manques à l'intégrité par la fraude ou le plagiat peuvent avoir des conséquences graves. En effet, **une infraction au règlement de l'Université est signalée au dossier de l'étudiant** et les **sanctions** peuvent aller jusqu'à **l'expulsion de l'université** ou à la **révocation du diplôme**.

Pour lutter contre le plagiat, les travaux et mémoires pourront être soumis à une analyse électronique par l'intermédiaire du logiciel *Compilatio*. Tous les documents déposés sur moodle peuvent être susceptibles d'être passés au détecteur de plagiat.

Vous trouverez ci-dessous un lien vers la charte anti-plagiat de l'Université Paris Cité : <https://lsh.u-paris.fr/charte-anti-plagiat>

RELATIONS INTERNATIONALES et ERASMUS/SOCRATES

Vous avez la possibilité, dans le cadre des accords passés avec des universités étrangères, d'effectuer un séjour d'une durée variable (généralement entre 4 et 10 mois). Il est important de préparer ce séjour bien à l'avance.

Pour obtenir des informations, contactez :

- Sophie BAUDET-MICHEL (sophie.baudet-michel@univ-paris-diderot.fr), pour les mobilités Hors EUROPE
- Dominique RIVIERE, coordinatrice des relations internationales de l'UFR GHES (dominique.riviere@univ-paris-diderot.fr)

Vous devez également prévenir le responsable pédagogique et la scolarité de l'UFR.

Vous pouvez en complément consulter la page internet du Service des Relations Internationales de l'Université.

<https://shs.u-paris.fr/international/service-des-relations-internationales/>

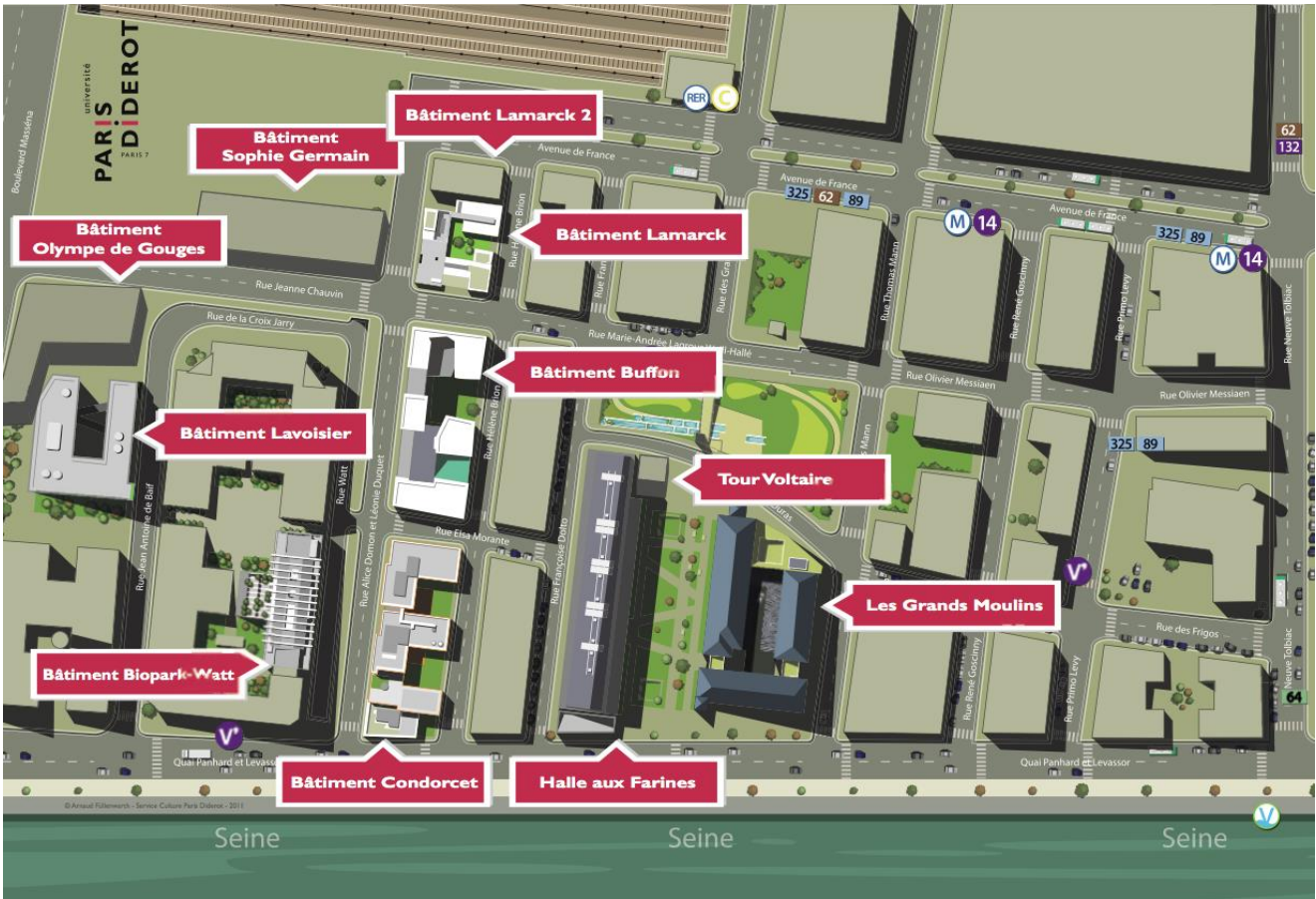
Services Administratifs : Pôle Stratégie et Relations internationales (dont Europe)
Bâtiment des Grands Moulins, Aile A – 2^{ème} étage
5, rue Thomas Mann
75013 Paris
Contact pour les mobilités internationales étudiantes en Sciences
humaines : mobility.sh@u-paris.fr
Questions générales : mobilite.internationale.drive@u-paris.fr

Responsable pédagogique pour la Géographie :

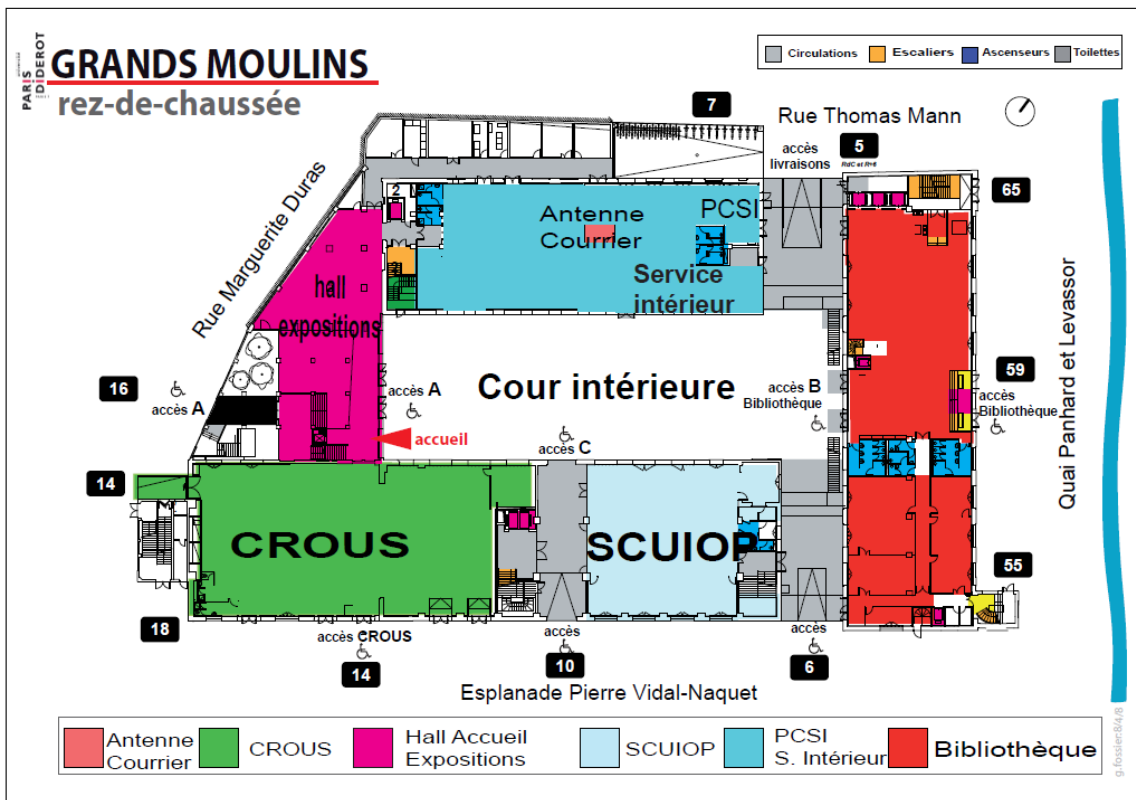
- Mobilités étudiantes Hors Europe (CREPUQ, accords bilatéraux, etc.) et Erasmus : Sophie Baudet-Michel

PLANS D'ACCÈS

SITE PARIS RIVE GAUCHE - PRG



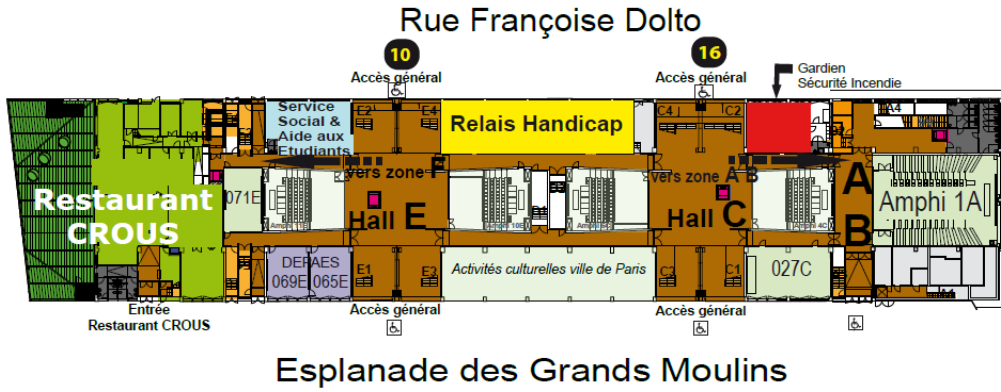
AUX GRANDS MOULINS



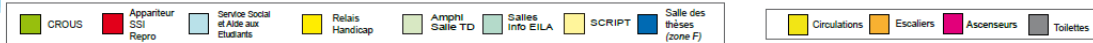
À LA HALLE AUX FARINES RDC

PARIS DIDEROT
HALLE AUX FARINES
 rez-de-chaussée

Quai Panhard Levassor



Rue Marguerite Duras



À OLYMPE DE GOUGES

Université Paris Diderot
Bâtiment Olympe de Gouges

RER C / Métro 14 :
 Bibliothèque François-Mitterrand
 ● Entrée rue Albert Einstein

Tramway T3a :
 Avenue de France

Bus 89, 62, 64, 325

www.univ-paris-diderot.fr
 01 57 27 57 27



UNIVERSITÉ
PARIS DIDEROT

GLOSSAIRE

Allocataire-moniteur : Étudiant en Doctorat ayant obtenu une allocation de recherche et assurant des enseignements de TD, dans le cadre de sa formation au métier d'enseignant chercheur.

Amphi (Amphithéâtre) : lieu garni de gradins, utilisé pour les cours à fort effectif ou les conférences.

APOWEB : Logiciel d'inscription administrative en ligne pour les étudiants de l'université Paris Cité

Associations : Les associations d'étudiants sont nombreuses sur le campus. Elles participent à la vie étudiante, la vie des départements et celle de l'Université. Elles ont leur siège, en général, à la maison des étudiants. Elles sont un vecteur d'intégration des étudiants à l'Université. Tout nouvel arrivant se doit d'en faire la connaissance.

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche. Enseignant-chercheur (Docteur ou doctorant sur le point de finir sa thèse) en contrat temporaire à l'année et qui ne peut être renouvelé au-delà de deux ans.

BU : Bibliothèque Universitaire. Lieu de travail principal des étudiants lorsqu'ils ne sont pas en cours ou en travaux dirigés. La BU est un service de consultation et de prêt. Les étudiants y ont accès avec la carte de bibliothèque qui leur est délivrée dès qu'ils sont inscrits administrativement. La BU comporte des salles de lecture dans lesquelles les étudiants peuvent consulter les catalogues d'ouvrages mis à leur disposition. Attention : tous les livres disponibles à la BU ne sont pas disposés dans les rayons des salles de lecture ; certains sont stockés en magasin. Pour en connaître l'existence, il faut consulter le catalogue informatisé. On peut alors réserver l'ouvrage désiré. La BU comporte également des salles consacrées à la lecture de revues scientifiques et de périodiques d'information générale, des salles de travail, une salle informatique. En outre, le personnel est à la disposition des étudiants pour répondre à leurs requêtes.

C2I : Certificat informatique et internet

Campus : Terrains de l'Université accueillant les amphithéâtres, salles de cours, bureaux des départements d'enseignement et tous les services destinés au fonctionnement de l'Université et à la qualité de la vie étudiante. L'étudiant doit apprendre à utiliser les ressources du campus et à bâtir son emploi du temps en ne tenant pas simplement compte de ses horaires de cours ou de TD, mais de l'utilisation éventuelle de l'un ou l'autre de ces services et lieux d'information ou de détente.

Capitalisation : Conservation définitive d'une ou plusieurs UE obtenues (directement ou par compensation). Ces UE pourront ainsi être utilisées ultérieurement pour l'obtention du diplôme.

Coefficient : Multiplicateur d'une note de matière ou/et d'UE. Les coefficients déterminent l'importance relative de cette matière et/ou UE dans l'ensemble de la note finale (de l'UE s'il s'agit des matières et du semestre s'il est question des UE).

Commission pédagogique (ou jury pédagogique) : De composition variable, cette instance comprend généralement les responsables pédagogiques de chaque année. Elle délibère et prend les décisions concernant les demandes de dispense d'assiduité et d'inscription dérogatoire (validations d'études ; plans d'études individuels).

Chargé de TD : Enseignant chargé de l'animation des groupes de travaux dirigés et de la notation du travail personnel ou de groupe des étudiants. Les chargés de TD peuvent être des doctorants, mais ils peuvent être également docteurs, enseignants titulaires ou professionnels extérieurs à l'université. Voir TD.

CFVU : Commission Formation et Vie Universitaire.

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique.

Compensation : Mesure permettant de "racheter" les points manquants d'une UE en faisant appel aux points éventuellement excédentaires dans d'autres UE du semestre (ou de l'année). Elle est appliquée en faisant le calcul du total des points obtenus dans l'ensemble des UE de ce semestre (ou de cette année). Si cette somme est au moins égale à la moitié des points possibles du semestre (ou de l'année), les UE éventuellement manquantes sont accordées. Cette compensation ne s'établit qu'entre les UE d'une même année.

Conseil de département : Organe (décisionnel ou votif) du département intéressé.

Cours magistral : Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphis. Au-delà de l'importance du nombre d'étudiants, ce qui caractérise le cours magistral, est qu'il est le fait d'un enseignant qui en définit lui-même les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations entre l'enseignant, l'équipe pédagogique et le ministère, chaque cours magistral porte la marque de l'enseignant qui le prononce.

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires. Situé, au 39 av G. Bernanos 75231 Paris cedex 05 Tél. : 01 40 51 55 55

CV : Curriculum Vitæ : description du parcours de formation(s) et d'activité(s) d'un individu. Le CV est demandé à l'occasion de toute demande d'emploi, de toute candidature à un concours ou à une formation. C'est dans le CV que l'individu fait valoir non seulement sa formation et ses activités professionnelles (attestées par des certificats), mais aussi tout ce qui a pu contribuer à sa formation (responsabilités ou actions diverses, hobbies, stages, séjours linguistiques ou d'études à l'étranger, etc.). Le CV étant l'expression de la personnalité de l'individu, c'est à lui de songer très tôt à le garnir...

Cycles : Le cursus universitaire s'organise en trois cycles : Licence, Master, Doctorat.

DEF : direction des études et de la formation, et de l'innovation pédagogique.

Département : Les départements de formation sont des structures d'animation pédagogique internes aux UFR (ou facultés). Ils peuvent soit être propres à une filière de formation (c'est le cas général), soit en regrouper plusieurs dans un cadre disciplinaire élargi. Ce sont des entités institutionnelles et physiques (bureaux, personnels, centre de ressource, hall d'affichage, etc.).

Docteur : Titulaire d'une thèse de doctorat.

Doctorant : Étudiant en train de réaliser sa thèse (au cours des trois années qui suivent le Master 2).

Doyen : Titre donné au président d'une Faculté..

E-candidat : Logiciel d'inscription administrative en ligne de l'Université Paris Cité.

ECTS : European Credit Transfert System. Les ECTS sont destinées à constituer l'unité de mesure commune des formations universitaires de Licence et de Master dans l'espace européen. Dans ces formations, chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (30 par semestre d'enseignement).

ECUE : Éléments constitutif d'UE

Élections : Le renouvellement des membres des conseils de l'Université ou des facultés se fait périodiquement au travers d'élections. Tous les personnels et les étudiants sont appelés à participer au scrutin et peuvent éventuellement y présenter leur candidature. Chaque catégorie d'acteur de la vie universitaire se trouve donc représentée dans les différents conseils. Pour les étudiants comme pour tous, c'est là une manière de participer à la marche de l'établissement et d'être tenus informés, par leurs délégués élus, des questions traitées dans ces conseils.

ENT : Espace Numérique de Travail, portail étudiant mis à disposition par l'Université (adresse de messagerie, consultation du dossier étudiant, catalogue en ligne de la Bibliothèque, informations générales, cours en ligne etc.)

Faculté : Sous-ensemble ("composante") de l'Université regroupant des départements de disciplines proches : faculté des lettres et des sciences humaines, faculté des sciences exactes, faculté de médecine...

HDR : Habilitation à diriger des recherches. En France, elle donne droit aux maîtres de conférences de pouvoir encadrer des thèses et de se présenter sur des postes de professeurs, après qualification par le CNU.

IUP : Institut Universitaire Professionnalisé.

Jury d'examens : Jurys d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et éventuellement de professionnels qui est nommé par le Président de l'université pour la durée de l'année universitaire. Ce jury se réunit plusieurs fois par an (à la fin de chaque semestre et à la fin de chaque session d'examens) pour délibérer sur les résultats obtenus par les étudiants régulièrement inscrits. Le jury examine au cas par cas la situation de ces étudiants. Il peut parfois, au vu des efforts consentis par ceux-ci, accorder des "points jury" pour favoriser l'obtention d'une UE ou de l'année. Il est souverain dans ses décisions qui ne peuvent être contestées ni administrativement (par le doyen de la faculté ou le président de l'université) ni devant le juge.

INRAE : Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale.

LANSAD : Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines

LICENCE : diplôme (européen) qui s'obtient en trois ans ou plutôt en six semestres après le bac.

LMD : Licence – Master – Doctorat, harmonisation européenne des cursus universitaires ; malgré l'anglicisme Master, ce sont les grades classiques délivrés par les Universités depuis qu'elles existent, c'est-à-dire depuis le Moyen Age.

MASTER : Diplôme (européen) qui s'obtient en deux ans après le grade de licence. Il correspond à un niveau BAC + 5.

MCF : Maître de Conférences. C'est le premier grade des enseignants chercheurs titulaires de l'université. Ils sont titulaires d'un doctorat, ont été qualifiés par le Conseil national des universités (CNU) et nommés par l'université sur proposition d'une commission de spécialistes de la discipline. Le grade supérieur est celui de Professeur (PR).

OBI : Outils Bureautique et Internet

POP : Pôle de l'Orientation et de la Professionnalisation, campus des Grands Moulins, Aile C. Interlocuteur des étudiants sur les questions d'orientation ou d'insertion professionnelle, au travers notamment des permanences d'accueil sans rendez-vous sur site (aux Grands Moulins), ou bien des permanences téléphoniques.

PRAG : Professeur titulaire de l'Agrégation des Lycées, en poste dans l'enseignement supérieur.

PRG : Paris Rive Gauche

Professeur : C'est le grade supérieur des enseignants chercheurs titulaires de l'université. En plus des qualifications des MCF, ils sont titulaires d'une habilitation à diriger les recherches (HDR). Ils sont alors qualifiés et nommés dans les mêmes conditions que les MCF.

Restaurant universitaire ou RU : Géré par le CROUS ou le CLOUS, c'est le restaurant des étudiants et des personnels de l'établissement (administratifs, enseignants, ...). Convivial et pratique, puisqu'il est situé sur le campus, il offre, à bon marché, une alimentation abondante et équilibrée. C'est un lieu de fréquentation incontournable des acteurs de la vie universitaire.

SCRIPT : Service Commun des Ressources Informatiques, Pédagogiques et Technologiques Renseignement et contact : <https://physique.u-paris.fr/tags/script-0>

Service de la scolarité générale : C'est le service qui assure l'inscription administrative et le suivi des étudiants. Il se situe Bâtiment "Lamarck A ,39 rue Hélène Brion - Paris 13^e

Stages : Ils peuvent être obligatoires dans le cursus de formation, ou facultatifs (stages "hors cursus"). Les stages hors cursus se font, en Licence, selon le libre choix de l'étudiant. **TD** : Travaux Dirigés. Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiants selon la nature des TD), animés par des enseignants titulaires mais aussi parfois par des étudiants doctorants. Ils complètent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers. La présence des étudiants y est obligatoire, pour assurer une bonne progression de la formation ; le contrôle des connaissances y est continu. Attention : l'étudiant absent aux TD plus de trois fois dans le semestre sans justification reconnue (certificat médical, par exemple) se verra dans l'impossibilité d'obtenir son année. Sous certaines conditions, certains étudiants peuvent toutefois bénéficier d'une dispense d'assiduité aux TD (voir supra, organisation des études). En ce cas, ils doivent impérativement prendre contact avec l'un des chargés de TD pour définir avec lui les bases d'un travail personnel qui donnera lieu à évaluation en fin de semestre.

Thèse de doctorat : Travail de formation à la recherche et par la recherche. La thèse est le premier vrai travail de recherche de l'apprenti chercheur ou enseignant-chercheur de l'université. Il se déroule au cours des trois années qui suivent l'obtention du Master.

Titulaire : enseignant en poste à l'Université. Voir vacataire.

UE : Unité d'Enseignement. Groupe d'enseignements (de 2 à 5, en général). L'UE constitue un bloc homogène (les notes obtenues dans les différents enseignements de l'UE se compensent entre elles et l'échelle de notation varie d'une UE à une autre), insécable (en cas de validation d'acquis l'étudiant se voit accorder une ou plusieurs UE entières); l'étudiant venant d'un autre cursus universitaire ou d'un cursus professionnel admis principalement dans une année mais devant rattraper des enseignements de l'année précédente devra nécessairement rattraper une ou plusieurs UE) et capitalisable (toute UE obtenue par l'étudiant est définitivement acquise).

UFR : Unité de Formation et de Recherche regroupant 1 ou plusieurs disciplines.

Université : Établissement public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel d'enseignement supérieur (EPCSCP) régi par la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 (dite Loi Savary) puis par le Code de l'Éducation Ensemble des entités et des services de cet établissement : composantes (UFR ou facultés, instituts, laboratoires et centres de recherche) et leurs services propres ; services centraux ; services communs statutaires ; services généraux.

Vacataire : Enseignant assurant des vacances, c'est-à-dire des heures d'enseignement, sans être titulaire (c'est-à-dire en poste permanent) à l'Université.

Validation d'études (ou d'acquis) : Cette validation consiste à prendre en compte les études, activités professionnelles ou expériences personnelles d'un étudiant pour lui permettre de s'inscrire à un niveau x de formation alors qu'il n'a pas le niveau x-1 de cette même formation. Elle est effectuée par la commission pédagogique qui examine les demandes au cas par cas sur dossier (formulaire à retirer au service de la scolarité pédagogique, bâtiment Y, rez-de-chaussée). La validation à ce titre ne peut désormais permettre qu'une inscription pleine et entière dans une année de formation (qui reste donc à acquérir) mais sans dispense d'UE, cette dernière étant de la compétence exclusive du jury de V.A.E. Elle ne peut donc aboutir à la délivrance du diplôme de niveau inférieur mais seulement à sa dispense éventuelle en vue de l'inscription demandée.

V.A.E./V.A.P. : Validation des Acquis de l'Expérience, ou des Acquis professionnels permettant obtenir tout ou partie d'un diplôme (dont des UE ou des semestres), sans passer les épreuves correspondantes. La procédure dure entre 9 et 12 mois. Renseignement et contact : <https://formationcontinue.u-paris.fr/>

NOTES

NOTES